

de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

Travestissement des femmes

Inventaire des noms protestants sous l'ancien régime

Généalogie simplifiée des Chamier

Petite histoire du calendrier

Curés de Saoû et de Charols

Relevés du notaire Pierre Bouche

Ours et Loups en Drôme provençale



N° 74 – 2^{ème} trimestre 2013

MOT DE LA PRESIDENTE

Quel hiver et quel printemps !

Sommaire

- 1 Mot de la Présidente
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 7 A relire / A paraître
- 8 Le Coin des trouvailles
- 9 Travestissement des femmes
- 11 Inventaire des noms protestants (suite)
- 15 Généalogie simplifiée des CHAMIER
- 16 Petite histoire du calendrier
- 20 Les curés de Saoû
- 24 Les curés de Charols
- 25 Liste des CD-Rom gravés en mai
- 26 Relevés du Notaire BOUCHE 2/3
- 30 Un ours et des loups
- 36 Flash n° 193 et 194 de la FFG
- 37 La Boutique du CGDP
- 38 Questions / Réponses

La santé du CGDP est bonne, comme je l'annonçais au trimestre dernier, mais la santé des membres du CA n'est pas, ou n'a pas été formidable en ce début d'année.

Malgré les membres cassés, les problèmes intestinaux, les chutes, les gripes, les crabes qui se réveillent, les artères qui se fissurent et les opérations chirurgicales pour réparer qui un genou, qui une main, qui un pied, qui les yeux, quelques membres du CGDP essaient de se remettre tant bien que mal ! J'espère que les beaux jours qui arrivent pourront les aider à se remettre sur pied. Je leur souhaite à tous un prompt rétablissement.

Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni et un deuxième vice-président a été élu à l'unanimité. Il s'agit d'Yves Debouverie qui s'occupe déjà de la partie juridique de l'association et de la rédaction de notre *Lettre* avec son épouse Marie Claire.

Je rappelle que cette *Lettre* est le lien entre tous les adhérents et que chacun d'entre nous peut y participer en faisant parvenir des articles, des remarques personnelles, des actes intéressants relevés sur les registres, des questions, ou tout autre renseignement généalogique ou historique.

Le forum est très apprécié des adhérents mais il n'y a que 70 % d'entre eux qui ont Internet alors que *la Lettre* est envoyée à tous les membres, aux associations de généalogie avec qui nous effectuons des échanges de revues, aux Archives départementales et municipales de la Drôme provençale, soit un envoi de 350 *Lettres* par trimestre.

Merci à tous ceux qui participent ou participeront.

Cordialement

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

ARTICLES :

Sandy-Pascal ANDRIAN
Françoise BARTHELEMY
Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Yves CHETAÏLLE
Marie-Claire DEBOUVERIE
Yves DEBOUVERIE
Claudie DUSSERT
Guillaume MARCEL
Annick PETITJEAN
Mauricette PEYRARD
Michel TRIBLOULET
Marine VION

CONSIGNES

**Pour transmettre vos articles
à insérer dans *La Lettre* :**

Envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

ymcdebouverie@hotmail.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits...).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter.

Merci à l'avance !

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

*Date limite pour envoyer vos articles,
questions et réponses pour le prochain
numéro :*

25 août 2013

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Mise à disposition des CD-Rom :

14 € franco de port pour les adhérents
20,10 € franco de port pour les non adhérents

Nos travaux

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires

Informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Recherche de patronymes par canton à partir de l'informatisation des relevés

Numérisation des microfilms des registres paroissiaux, puis gravure sur CD-Rom

Nos activités

Consultation de nos relevés (manuscrits ou informatisés) lors de nos permanences et de nos journées des adhérents

Consultation de notre bibliothèque lors de nos permanences

Réponse aux correspondances,
démarches diverses

Initiation à la généalogie et à la paléographie, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et quelquefois dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées d'adhérents par an
pour se découvrir sans cesse de nouveaux
« cousins »

Participation aux Congrès
ou manifestations organisés
par les sociétés généalogiques

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »
trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

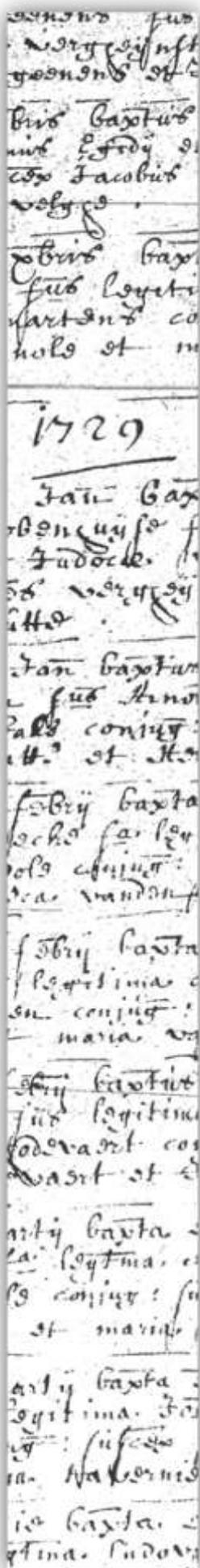
Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Un site internet :

www.genea26provence.com

Un forum pour les adhérents :

genea26provence@yahoo groupes.fr





Entrée St Martin



Vue générale St Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 14 à 17 heures.

Permanences 2013 du samedi au Cercle
de 10 à 17 heures :
Les 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril,
4 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre,
7 décembre 2013

ATTENTION :

Le samedi, les portes de la Maison des Services
Publics sont fermées entre 12 h et 14 h.
Appelez au 04 75 51 22 03
si vous trouvez les portes fermées.

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des services publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^{ème} étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Site internet

<http://www.genea26provence.com>

Forum

genea26provence@yahooogroupes.fr

Adresse électronique

cgdp@wanadoo.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Nadine CHABANNE-EYRAUD

06 75 24 83 95

nadyne.eyraud@orange.fr

Jean-Pierre SAUVAN-MAGNET

04 75 62 68 20

jean-pierre@sauvan-magnet.net

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre **Généalogique du Midi Provence**.
Le C.G.M.P. est membre de la **Fédération
Française de Généalogie (FFG)**

Conseil d'administration

LE BUREAU

Présidente

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Vice-président

Guy VENTURINI
Yves DEBOUVERIE

Secrétaires

Marie-Thérèse LAUZIER
Monique REYNIER

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Sandy ANDRIANT

André BOUSQUET

Marie-Claire DEBOUVERIE

Pierre GOUDON

Alice LEMAIRE

Marylène MARCEL-PONTHIER

Colette MESNY

Odile MOUSSET

Mauricette PEYRARD

Jean-Pierre SAUVAN-MAGNET

Marie-Lou SIMIAND

Membre d'honneur

Odette BLANC

Rédacteurs en chef

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps Perdu
04100 MANOSQUE
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
tous les samedis du mois de 14h à 18h

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

Gap

19, rue de France
05000 GAP
postmaster@agha.fr site : <http://www.agha.fr>
les vendredis de 14h30 à 18h30

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT LES PINS
contact@cegama.org site : <http://www.cegama.org>

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Marseille – Siège social
Archives communales
10, rue Clovis Hugues
BP 800 22
13243 MARSEILLE Cedex 01
agbdr@wanadoo.fr site : <http://www.ag13.org>

Permanences :

19, rue Abbé de l'Épée - MARSEILLE
les lundis de 14h30 à 18h

Aix en Provence

Le Ligoures
place Romée de Villeneuve
les vendredis de 14h à 20h

Aubagne

rue Jeu de Ballon
2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf les Martigues

place Bellot
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 18h à 19h30

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h30

Port de Bouc

Centre Elsa Triolet
tous les jeudis de 18h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois
de 13h30 à 18h30

Saint Chaumes

rue Salesses (ancien collège)
le 3^{ème} vendredi du mois

Salon de Provence

Maison de la vie associative
rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

MJC – Hôtel de Ville
le 3^{ème} samedi du mois de 14h à 19h

83

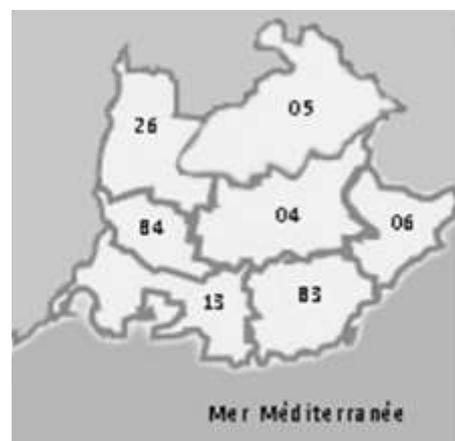
Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298 Av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT RAPHAEL
cgenea83@free.fr site : <http://cgenea83.free.fr>
les 2^{ème} jeudi et 4^{ème} samedi de 14h30 à 17h30

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
courriel.cgvacluse@gmail.com
tous les mercredis (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et
dernier samedi du mois 14h à 18h



Vie du Cercle

Attention ! Les permanences du samedi n'auront pas lieu en juillet et en août 2013

Exposition des « Militaires à Saint Martin »

Le 14 mars 2013, le rond point des Enfants de Troupe et celui de l'avenue du 45^{ème} Régiment de Transmission ont été inaugurés à Montélimar.

Nous étions invités à présenter les panneaux concernant ces régiments, extraits de notre exposition « Les militaires à Saint-Martin », ainsi que les fascicules sur le même sujet.

L'inauguration a été faite par le député maire, Franck Reynier.



Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Article paru dans La Tribune du 21/2/2013, concernant l'Assemblée générale du Cercle

Cercle généalogique Vingt ans d'activité en Drôme provençale

Près de 45 personnes étaient présentes le 16 février pour l'assemblée générale du Cercle Généalogique de la Drôme provençale. Celle-ci était animée par la présidente Nadyne Chabanne-Eyraud, Guy Venturini, vice-président, Françoise Verhède, trésorière, Raymond Feschet, trésorier adjoint, en présence de Stéphane Morin, conseiller municipal.

L'association compte 300 adhérents. C'est dans une atmosphère chaleureuse que le compte rendu des activités de l'année 2012 a été présenté. Parmi les nombreuses activités de cette année, on peut citer: achat de microfilms que l'association numérise et informatise, 21 journées de déplacement aux archives départementales, 2830 photos d'actes d'Etat Civil, rassemblement d'actes notariés consultables au local pour la recherche de patronymes, 50.000 visiteurs sur le site internet - www.genes26provence.com.

Il y a aussi des cours de paléographie depuis le mois de septembre 1 fois par mois sur 2 niveaux, et naturellement de généalogie: 21 élèves répartis sur 2 niveaux aussi.

Les permanences ont lieu tous les mardis après-midi et tous les premiers samedis du mois (sauf en juillet et en août).

Pour les manifestations de plus grande envergure, il faut citer les



L'association qui accueillait en novembre dernier les journées régionales de la généalogie, fêtera cette année ses 20 ans d'existence.

Journées Régionales de Généalogie à l'espace Mistral les 17 et 18 novembre derniers, qui grâce aux aides financières privées et publiques et 30 bénévoles ont accueilli un millier de visiteurs. Une exposition, un jeu-concours, cinq conférences et un spectacle ont également émaillé l'année. La lettre trimestrielle (400 exemplaires) est expédiée en différents lieux en France, dans les DOM-TOM, en Europe et au Canada.

En 2013, deux journées des adhérents sont prévues: Puy St Martin et Montélimar pour la consultation de relevés et une conférence préalable à une ex-

position à la mairie de Montélimar sur les enfants des hospices et les nourrices.

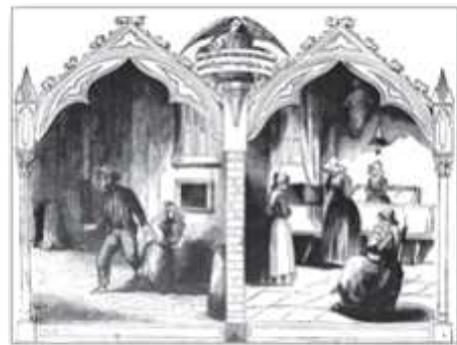
Participations aux forums de Montélimar, Valence et Nîmes et aux congrès en Ardèche cet été, et du 31 mai au 2 juin à Marseille: congrès national auquel se rendront 6 membres du CA du CGDP.

En somme, une association très dynamique qui se prépare à fêter ses 20 ans d'existence en juin. On peut retrouver tout le détail des activités sur le site www.genes26provence.com et joindre l'association à l'adresse cgdp@wanadoo.fr.

Le thème de notre prochaine exposition à Montélimar sera les « Enfants trouvés, abandonnés et orphelins, et les nourrices ». Si vous possédez des documents ou des informations concernant ce sujet, faites le nous savoir en nous envoyant un message sur le Forum ou un mail à cette adresse :

cgdp@wanadoo.fr

L'exposition aura lieu en novembre dans la salon d'honneur de la mairie de Montélimar



Journée des adhérents d'avril 2013 à Puy Saint Martin

Comme chaque année, notre Cercle organisait sa journée des adhérents dans un village de la Drôme. Cette année, le CGDP a choisi Puy Saint Martin. Le soleil s'est montré fort généreux toute la journée.



Environ 80 adhérents du Cercle ont ainsi pu poursuivre leurs recherches et échanger leurs informations dans la salle des fêtes prêtée par la mairie de Puy Saint Martin.

Plusieurs Puy Saint Martinois se sont déplacés pour découvrir la généalogie et bénéficier de conseils pour démarrer leurs propres recherches. Ils ont pu également visiter l'exposition consacrée aux « Seigneurs, châtelains et châteaux de la Valdaine ».

Après un déjeuner sous les platanes du Champ de Mars, une cinquantaine d'adhérents du Cercle répartis en trois groupes ont fait une visite commentée de deux heures du village et des galeries d'adduction d'eau du XIX^{ème} siècle, organisée par l'association « Archives et Patrimoine » de Puy Saint

Martin. Le thème de la visite était : « L'évolution de Puy St Martin au XIX^{ème} siècle ». Les adhérents ont ainsi pu découvrir notamment les deux remarquables galeries d'adduction d'eau creusées dans la marne au XIX^{ème}.

Enfin, le Cercle a remis à Madame le Maire, Marie-Thérèse Mayoud, les trois tomes des relevés des registres paroissiaux (baptêmes, mariages et sépultures) antérieurs à la Révolution.



Yves DEBOUVERIE



Journée des adhérents du 14 avril 2013

Ce quatorze avril, par un très beau matin,
Lorsque nous sommes arrivés à Puy Saint Martin,
Nous fûmes accueillis par tous les lève-tôt,
Aux odeurs de café et d'excellents gâteaux !
Des participants avaient retroussé les manches

Pour reconstituer leur arbre, branche par branche ;
D'autres en profitaient pour renouer connaissance,
Voire se remémorer des souvenirs d'enfance
Ou de jeunesse avec beaucoup de nostalgie,
Dans un climat détendu et plein de magie.
Après un repas original, en terrasse,
Sous le soleil, au restaurant du Champ de Mars,
D'aucuns ont repris leurs investigations,
D'autres ont suivi leurs guides, avec attention :
Les adductions d'eau, sous la montée des Pignes,
Le vieux village et ses ruelles, sur la colline,
Vue des falaises d' Eyzahut et de la Valdaine ;
La grande rue adaptée à la vie moderne ;
Aussi la restauration du vieux lavoir,
Ainsi que celle des plaques de cocher, à voir !
Pour finir par l'église et le parc : quel bonheur !
Tous ont rejoint le point de départ, pile à l'heure !
A regret, les au revoir furent prononcés ;
Chaleureux mercis aux membres très dévoués.
Chacune et chacun se sont promis, avec joie,
C'est sûr, de se retrouver : « A la prochaine fois » !

Généalogie et patrimoine
Retour aux sources Article de La Tribune du 18/4/2013

Avec le concours de l'association Archives et Patrimoine qui a organisé plusieurs visites commentées du village, le Cercle généalogique de la Drôme provençale, présidé par Nellyna Chabenne-Eynaud a réuni quelques 80 adhérents pour une grande journée conviviale à Puy ce dimanche 14 avril. Des recherches ont pu être faites sur place à la salle des fêtes où les visiteurs ont pu aussi disposer des registres prêtés pour l'ensemble des communes de la Drôme. Sur la scène, des familles étaient exposés évoquant les châteaux et châtelains de Grèce, Montboucier, Puygiron, Marsanne, La Bâtie-Polliard, Pôt-Laval, Rochefort en Valdaine, Châteauneuf de Marzac, Sautelet, Roussas...

Des visites passionnantes
Parallèlement des visites de Puy ont permis de « remonter aux sources » : des informations passionnantes ont été données sur les captages de l'eau à Puy et l'histoire des fontaines par un passionné du patrimoine local, Gaby Vincent. On a bien sûr évoqué l'histoire du lavoir du Champ de Mars, reconstitué tout récemment pour retrouver son toit d'arbustes.

Des vestiges du Châtelet, l'histoire du passage de la DG dans le village traversé de nombreuses maisons de la grande rue ont été « rebatées », ont aussi bien intéressé les groupes de promeneurs.

LES PERMANENCES
Rappelons que le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale tient ses permanences à la Mairie des Services Publics à Montélimar, 3 avenue Saint Martin salle 321, le mardi, de 14 à 17h et le 1er samedi de mois de 10h à 17h.
Tel: 04 75 51 22 03 pendant ses permanences. Site: www.geneal2provence.com

Michel TRIBOULET

A relire

CES BOHEMIENS QUI SILLONNAIENT NOS CAMPAGNES –

Simone CHAMOIX – Ed. CGDP

Écrit en 1990, ce fascicule de 18 pages retrace l'histoire des Tsiganes de 1419 à aujourd'hui dans les campagnes de France. Écrit dans un style agréable, truffé de faits concrets, bien documenté, il nous donne accès à de nombreuses informations souvent méconnues.

Il peut être consulté ou emprunté à la bibliothèque du CGDP



A paraître en souscription

Aiguebelle dans la Drôme - L'histoire longue et mouvementée d'une abbaye cistercienne - Marylène MARCEL-PONTHIER

Date limite de souscription : 19 € jusqu'au 31 juillet 2013 et 24 € à partir du 1 août 2013

Avant-propos de Michel Wullschlegel, historien
Préface de Frère Éric, abbé d'Aiguebelle
Environ 300 illustrations en noir et blanc
Encart spécial de clichés en couleur réalisés par Lucien Dupuis

Contact : M^{me} Marylène Marcel-Ponthier, 19 avenue de Roche-maure 26200 Montélimar / marylene.ponthier@orange.fr / 06.30.92.18.00



Chapitre 1	Les origines de l'ordre cistercien	Chapitre 11	La difficile succession de dom Etienne
Chapitre 2	Le destin tragique des abbayes cisterciennes	Chapitre 12	La vie austère des moines
Chapitre 3	La fondation de l'abbaye d'Aiguebelle	Chapitre 13	De nouvelles fondations
Chapitre 4	L'évolution vers une seigneurie ecclésiastique	Chapitre 14	Quelques tracas supplémentaires
Chapitre 5	Une fille adoptive : Bouchet	Chapitre 15	Les bâtiments monastiques
Chapitre 6	Une fille sous surveillance : Bonlieu	Chapitre 16	Du chocolat et des liqueurs
Chapitre 7	Les abbés commendataires	Chapitre 17	Une fin de XIX ^e siècle difficile
Chapitre 8	Le XVIII ^e siècle et l'éclipse d'Aiguebelle	Chapitre 18	Un début de XX ^e siècle mouvementé
Chapitre 9	L'arrivée des Trappistes en 1815	Chapitre 19	Les tourments de la seconde moitié du XX ^e siècle
Chapitre 10	Le prieuré de Maubec	Chapitre 20	Le drame de Tibhirine

Annexe : liste des abbés
Encart : cahier spécial clichés couleur de Lucien Dupuis

Erratum

Dans la Lettre n° 73, une erreur s'est glissée dans l'article sur Le Roubion, page 21. Jean Noël COURIOL est bien historien et géographe, mais s'il a écrit de nombreux articles sur la Drôme, il n'est pas l'auteur du livre : « 1851 – Dix mille Drômois se révoltent ». Il a fait paraître notamment : « Histoire du Département de la Drôme » en fascicules (6 pa-rus) et 15 monographies communales. Qu'il veuille bien m'excuser de cette erreur.

Marie-Claire DEBOUVERIE

Le coin des trouvailles

Par le plus grand des hasards, **Marine VION** a trouvé le registre des Pasteurs Reynaud, Isaac Laufrey et Lautier qui officiaient à Eurre (26), aux Archives départementales des... Hautes-Alpes (05) !

Dans ce registre, sont inscrits les actes qui concernent les familles protestantes de Crest, Alex, et Aouste-sur-Sye. Il est en ligne comme étant le registre de Eourres [côte 2 E 51/3]. Eurre s'écrivait parfois l'Heuvre, ce qui explique probablement cette erreur de classement.

Où avaient lieu les mariages en l'an VII et l'an VIII ?

Réponse sur la page du site de FranceGenweb : <http://www.francegenweb.org/~communes/dept3.php>

Cliquez sur le département qui vous intéresse, puis sur le code postal de la commune. Une fenêtre s'ouvre, vous donnant le nom du chef lieu de canton où avaient lieu les mariages en l'an VII et l'an VIII...

C'est magique !

Françoise BATHELEMY

Vous recherchez un soldat natif de la Drôme ? Vous les retrouverez pour beaucoup recensés sur le site de l'Hôtel des Invalides (Paris).

Il suffit de taper le code INSEE de la commune recherchée dans la case « lieu » du moteur de recherche :

<http://www.hoteldesinvalides.org/index.php?reset=1&onglet=1&lang=fr>

Ci-dessous une liste des codes INSEE des communes de la Drôme :

<http://www.gencom.org/France/Departements.aspx?ID=d612eefab657444fbd3041807407e85e>

Un de vos ancêtres a-t-il été nommé ou promu dans l'Ordre de la Légion d'honneur ? La base Léonore donne accès aux dossiers nominatifs depuis 1802, pour les personnes décédées avant 1977 :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/accueil.htm>

Sandy-Pascal ANDRIAN

Les Archives municipales de Valence / Ouverture de leur page sur le site internet de la ville :

<http://www.valence.fr/fr/culture/archives-municipales.html>

Outre des informations pratiques et quelques documents « remarquables », vous y trouverez, en version téléchargeable : un état général des fonds et des inventaires ; les inventaires de quelques séries modernes (1790-1983) et fonds d'origine privée conservés par le service ; le guide des sources de la Première guerre mondiale aux Archives municipales de Valence.

Des fiches d'aide à la recherche dans les fonds communaux valentinois : généalogie, histoire des maisons, rues et quartiers de la ville. Ces différentes rubriques seront actualisées en fonction de l'avancée du classement et de la mise à disposition de nouveaux outils de recherche. A plus long terme, l'ouverture d'un espace de consultation en ligne (images numérisées) est envisagée.

Quelques migrants !

Relevé par **Annick PETITJEAN**, en Lorraine à Stenay (Meuse), registre 2E513, page 44 :

« Le 22 octobre 1674 mourut Honoré CREISAN dit Bernard dans le régiment de La Valette du Dauphiné village de Renuse sans sacrement et fut inhumé au cimetière de ce lieu. »

(« Remuse » est peut-être Remuzat)

Relevé par **Yve CHETAÏLLE**, sur les Archives Départementales des Alpes de Haute Provence en ligne :

<http://archivesenligne.archives04.fr/>,

Oraison 1685-1746 vue 618 :

« Le 15 mars 1740 est décédé Pierre PINET environ 40 ans, de Valence en Dauphiné, mari de Catherine GIRARD, cocher de Monsieur d'Oraison. » Si quelqu'un le cherche ...

Relevée par **Claudie DUSSERT**, aux Archives départementales de la Haute-Garonne, registre de M^e Antoine BOUZERAN notaire de Toulouse, Cote 3E 1609, folio 18, une procuration :

« Le 08/01/1592 à Toulouse, Mr Estienne VABORIER professeur en droits, étant présent en cette ville de Toulouse, lequel a constitué son procureur Sire Estienne VILLARD marchand de Saint-Valier en Dauphiné, son cousin absent, par spécial pour et au nom du dit constituant vendre, échanger et quérir les terres ci après nommées, du domaine du dit VABORIER ... » (3 pages)

Si quelqu'un veut les photographies du texte intégral, les demander à Claudie DUSSERT sur le forum :

genedauphine@yahoogroupes.fr

Travestissement des femmes - Loi du 16 brumaire de l'an IX

N'ayons plus peur, Mesdames, d'être "hors la loi" si nous portons un pantalon !

En effet, depuis le 31 janvier 2013 (enfin !), la loi du 16 brumaire de l'an 9 (7 novembre 1800) vient d'être abrogée. Cette loi intitulée "**ordonnance concernant le travestissement des femmes**" avait été ordonnée par le préfet de police Dubois¹. Elle visait à limiter l'accès à certaines fonctions ou métiers pour les femmes et les empêcher de se comparer aux hommes.

Jusqu'à ce jour, si une femme voulait s'habiller en homme, elle devait se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation écrite.

Quelques exemples de demandes d'autorisation

George SAND a dû se soumettre à cette autorisation pour porter le costume masculin. Elle lança d'ailleurs cette tenue auprès des dames.

Rosa BONHEUR (1822 - 1899), peintre et sculptrice, première femme à avoir reçu la Légion d'honneur, dut se plier au règlement en réclamant la permission tous les six mois. Vêtue en costume masculin, elle pouvait ainsi peindre les animaux dans les abattoirs et foires aux bestiaux.



Rosa BONHEUR en costume de Grand Croix

En 1890 ces permissions étaient assez rares, on en compte une dizaine sur Paris. Mais il y avait des rebelles qui n'hésitaient pas à enfreindre la loi !

Malgré des recherches aux archives départementales de la Drôme, nous n'avons pas trouvé de demandes d'autorisation mais les archives de la préfecture ont brûlé en 1944 et nous ne saurons jamais si une Drômoise a effectué cette démarche !

Archives de la préfecture de police de Paris

Le dossier D/B58 des archives de la préfecture de police de Paris contient les demandes et autorisations de porter l'habit masculin, mais il est en très mauvais état et avec de graves lacunes (pertes, vol, détérioration ?).

Demande de permission n° 167 en 1806 pour Catherine Marguerite MAYER pour monter à cheval.

Demande n° 74 pour Adèle Sidonie LOUIS, 36 ans, artiste musicienne qui en bénéficie pour cause de santé en 1862.



Permission de travestissement pour Rosa BONHEUR

¹ Louis Nicolas DUBOIS (1758 - 1847) fut le premier préfet de police de Paris entre 1800 et 1810. Homme très ambitieux, il était en conflit avec Fouché, son ministre de tutelle. Bonaparte attisait cette rivalité et le nomma conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur et comte de l'Empire. Mais, après la disgrâce de Fouché, Dubois n'intéressait plus Napoléon et il le remplaça par Pasquier qui le trouvait homme de peu d'esprit et sans principe. (Wikipédia)

Des articles de presse se trouvent également dans ce dossier :

1889 : dame LIBERT qui dirige une imprimerie dans le quartier Latin a reçu plusieurs remontrances du commissaire de police à cause du port d'habits masculins. Le tribunal lui adresse une semonce en la priant de revenir aux vêtements de son sexe. Elle répond qu'elle n'a pas de robe !

1830 : M^{elle} FOUCAUD arrive à Paris et touche 2,50 francs par jour comme ouvrière d'imprimerie alors que les hommes sont payés 4 francs. Il n'est pas possible de mélanger les deux sexes. Elle demande son compte, se fait couper les cheveux, s'habille en homme et se fait embaucher quelques jours plus tard dans l'atelier ... des hommes.

1911 : le journal, *le vieux Papier*, signale l'existence d'autres travesties exerçant des métiers masculins.

Des avancées

Deux circulaires de 1892 et 1909 autorisent le port féminin du pantalon... si la femme tient par la main un guidon de bicyclette ou les rênes d'un cheval !

Le Conseil de Paris votait, lundi 27 septembre 2010, deux vœux distincts déposés par les élus PCF/PG et les Verts pour demander au préfet de police, puisque c'est lui qui a le pouvoir en la matière, d'abroger cette ordonnance aussi désuète qu'incongrue, mais encore en vigueur à l'époque.

C'est donc 212 ans plus tard que cette loi a été abrogée définitivement par les députés et le Sénat.

L'ordonnance du 16 brumaire an 9 (7 novembre 1800) :

« *Le Préfet de Police,*

Informé que beaucoup de femmes se travestissent, et persuadé qu'aucune d'elles ne quitte les habits de son sexe que pour cause de santé ;

Considérant que les femmes travesties sont exposées à une infinité de désagréments, et même aux méprises des agents de la police, si elles ne sont pas munies d'une autorisation spéciale qu'elles puissent représenter au besoin ;

Considérant que cette autorisation doit être uniforme, et que, jusqu'à ce jour, des permissions différentes ont été accordées par diverses autorités ;

Considérant, enfin, que toute femme qui, après la publication de la présente ordonnance, s'habillerait en homme, sans avoir rempli les formalités prescrites, donnerait lieu de croire qu'elle aurait l'intention coupable d'abuser de son travestissement, ordonne ce qui suit :

1 - Toutes les permissions de travestissement accordées jusqu'à ce jour, par les sous-préfets ou les maires du département de la Seine, et les maires des communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, et même celles accordées à la préfecture de police, sont et demeurent annulées.

2 - Toute femme, désirant s'habiller en homme, devra se présenter à la Préfecture de Police pour en obtenir l'autorisation.

3 - Cette autorisation ne sera donnée que sur le certificat d'un officier de santé, dont la signature sera dûment légalisée, et en outre, sur l'attestation des maires ou commissaires de police, portant les nom et prénoms, profession et demeure de la requérante.

4 - Toute femme trouvée travestie, qui ne se sera pas conformée aux dispositions des articles précédents, sera arrêtée et conduite à la préfecture de police.

5 - La présente ordonnance sera imprimée, affichée dans toute l'étendue du département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, et envoyée au général commandant les 15^e et 17^e divisions militaires, au général commandant d'armes de la place de Paris, aux capitaines de la gendarmerie dans les départements de la Seine et de Seine et Oise, aux maires, aux commissaires de police et aux officiers de paix, pour que chacun, en ce qui le concerne, en assure l'exécution. »

Nadyne CHABANNE EYRAUD

Sources

clio.revues.org

leparisien.fr

wikipedia



*Inventaire des noms de protestants
sous l'ancien régime à Montélimar (suite du n° 73)*

Extrait du livre « Le Temple de Montélimar et sa mémoire » de Jean LOVIE et Thierry AZEMA (Montélimar, Eglise Réformée, 1998). **Mauricette Peyrard** a saisi informatiquement et mis en forme les tableaux avec l'accord de **Monsieur le Pasteur de Montélimar**.

Nom	Prénom	Métier, Fonction...	Source
CABANE(DE) CABESTAN ou CAPESTAN	Claude Anthoine Etienne Anne Benigne Jeanne Marie	Pasteur Chirurgien Commerçant en toiles et dentelles Sa femme née Liotard Fille d'Anne et d'Étienne Femme d'Étienne Chiron	V 1566-Mours p 37 De CT3 p 284 V 1698- Mours p 105 De CT3 p 284 V 1698- de CT3 P 284 V 1698-de CT3 P284 V 1780- reg dès
CADET	Judith + 2 petites filles	Epouse Charbonnier, fi- leuse de laine	V 1698-Mours p 106
CALVET	Jean Pierre		V 1690 Cadastre 1634
CALVIER	Constance Claude	(voir à Galvier)	Cadastre 1634
CAPELLAN CAPIAN ou CAPIAN	Prénom illisible Claude Pierre	dit Henri	V 1569 V 1569 Cadastre 1634
CARIAT CARITAT (de) CARRON CASSAGNE CATON	Benoît Henri François Charles	seigneur de Condorcet employé chez un chirur- gien	De CT2 p 493,494 Mours p 24 De CT2 P 330 V 1599-Rabut V 1698- Mours p 106
CAVET CAYEN CESTON CHABANE	Marie-Anne Martin Louis Thomas Louise Job Jean Pierre	diacre tanneuse chapelier apothicaire	V 1780- reg. dès 1569 v 1820-Mours –p 159 1569-C.G 1568 cadastre 1634 idem idem de C de C T2 p 443 à 445 1569 1569 C G 1568/ de CT2 p 296,377, 443, 444 Archives communales B B 81-Rabut Cadastre 1634
CHABAUD CHABERT CHABRON CHALAMEL	Pierre Pierre Jeahan (Jean) Jean Pierre – fils de Jean Pierre le vieux Pierre (autre) Gédéon	Avocat	Idem Idem Idem V 1585-d e CT2 P 444 V 1780-reg.dès 1569 1569 1569 cadastre 1634 1569
CHALANCON CHALON CHAMBAUD CHAMBON	André Jean-Pierre Maître Luc Marc Andrieu Claude Jacques	Peigneur de laine	V 1780-reg.dès 1569 1569 1569 cadastre 1634 1569
CHAMBOT			

CHAMBRE	Guilhem	Consul	v 1630- de CT2 P 494- T3 p 85 cadastre 1634
CHAMIER [voir généalogie simplifiée page 12]	Suzanne Jeanne Adrien I Adrian (Adrien II)	Pasteur de 1593 à 1612 Pasteur à Montélimar de 1617 à 1671	Mours p 208 Mours p 66 à 70, 208
	Anthoine fils	Fils de Jacques et petit fils d'Adrien II	V 1683-Mours p 91 à 93
	Anthoinette Charles	Avocat	V 1701-Mours 127
	Daniel I (le Grand Chamier)	Pasteur de 1593 à 1612	Mours p 54 à 62,208
	Daniel II	Pasteur de 1671 à 1676	Mours p 70,71, 208
	Daniel III	Fils de Daniel II	Mours p 109
	François	Fils d'Adrien II - avocat	V 1665-Mours p 101 à 109 V 1683-Mours p 101 à 107 De CT3 p 284,285
	Jacques		V 1695- Mours p 126 Mours p 71
	Justine	née d'Arbon	De CT3 p 249
	Magdeleine fille de Daniel II	Voir Mours p 216 : nombreuses références	Mours p 127
	Renée femme de Charles	Livre sur le GrandChamier De Ch. READ. d'après QUICK. voir BAYLE dictionnaire T1 p 841	
CHAMPIER			De CT3 p 284.285
CHAMPOLAS			1569
CHAPPUS	Femme		cadastre 1634
CHAPPUIS	Marie Jean-Pierre Pierre	Conseiller	v.1780-Ref. C.G. 1568/De C T2-p 237/273.277 Cadastre 1634
CHARAUIL	Jean		v 1698-Mours p 106
CHARBONNEAU	Catherine Anthoine	Ouvrier de soie	v 1700-Mours p 106 1569
CHARBONNIER	Alexandre et son fils Jehan André Etienne Simon Aymar Ysabeau sa femme César (femme de) plus 2 enfants André (autre)	Cardeur Drapier Avocat	cadastre 1634 cadastre 1634 v 1711- Mours p 109 de CT 3-p 284
CHARLES	Jean Pierre	Marchand drapier	v 1700-Mours p 107
CHARRETIER	Jean		Mours V 1780- Ref 1569/ C G.1568
CHASTAGNIER	Benoît Jacques Ysabeau		cadastre 1634 1569/de C T2 p 330 1569
CHATEAUNEUF (de)	Louis		cadastre 1634
CHAUCOGNARD	Pierre		1750-Ref Mours p 141
CHAVIN	Jean		C G 1568
CHEVALIER	Paul		V 1700- Mours p 106
CHIRESSÉ	Anthoine		1569
CHIRON	Pierre	Ministre de la parole de Dieu	v 1680-Mours p.78.94.95.96.97

CHOUIN CHOVIN	Jacques Etienne Jeanne sa femme née Ca- bestan +3 enfants Veuve (Jeanne ?) Antoine fils d'Étienne Daniel Olympe Joachim Daniel Hector Louis Luc Catherine Marguerite	Apothicaire Apothicaire Faiseur de base Faiseur de base Apothicaire Apothicaire Apothicaire	de C T2 p 250 v 1698- Mours p 105 v 1698-Mours p 105 v 1698 v 1698- Mours p 105 v 1698- Mours p 106 v 1700- Mours p 108 v 1634- cadastre 1634 cadastre 1634 cadastre 1634 v 1680- Mours p 96 1569 Cadastre 1634 Cadastre 1634
CLAUZEL	Constantin Magdeleine sa femme née Lovie	Pasteur	v1779- Mours p 138 1779- Mours p 139
COMPS (de) CONI CONSTANTIN CORIN (CORNU ?) CORNET	Jacomo Élisabeth Richard ? ? Richard Barthélémy Lucrèce Cornet épouse Lovie Anthoine Nicolas ? ancien Gédéon Balthazar André monsieur Jeanne femme de Jean Ré- para Philippet	Seigneur Bourgeois	de CT2 p 274-493 de CT2- p493.494 Ref C G 1568 V 1680-Mours p 36 CG 1568 CG 1569 1569 Généalogie Lovie 1569 de CT 2-p .443 de C T 2- p 540 cadastre 1634 cadastre 1634 cadastre 1634 1569 Abj- de C T 2-p 250
CORNILLET (de) CORNILLON	Jeanne femme de Jean Ré- para Philippet		
CORNUD	Antoine Étienne ?	Scieur de long Négociant	Cadastre 1634 V 1780- Reg dés Reg dés V 1802-1806- Mours p 149-152
COTTELIER	Anthoine Pierre Daniel Joseph	Avocat Avocat	De CT 3- p 90-285 Idem
COUILLARD	Joseph	Chirurgien	Cadastre 1634 V 1630- de CT3-p 72 à 74. 81,95, 180, 204
COULON COURSAGE COURSAS (de) COURT	Gaspard Jeanne Jacques Charles	Apothicaire	Cadastre 1634 Cadastre 1634 1569 1561-Mours p 31 1561-de CT 2 p 239 de CG 1568. syn 1657,1658, 1661+index Mours p 72
CREGUT CRENIER	Jehan Anthoine Jean	Pasteur Diacre secrétaire	v 1668/1682-Mours p 75- 107 v 1694-Mours p 107 cadastre 1634 de CT 2-p 540
CROZE CRO(U)ZET	Diane sœur de Jean Alexandre Ancien Pierre Siméon	Menuisier	v 1780- Reg dés

CRUAS	Jacques Jacques (autre)		cadastre 1634 cadastre 1654
CULTY	Jeanne		v 1780- Reg dés
DACIER	Anne épouse Étienne Martin		v 1750-Mours p 111 1569
DAMBRES	Louis	Négociant	1569
DAMIAN	Jean René		v 1780-Reg décès de CT 2 p 237-238
DANSE	Jean		v 1561/62 242-296
DARBON	Jacques	Seigneur d'Espeluche	v 1568- de CT 2 p 297
D'ESPENEL	Charles		v 1585 de CT 2 p 444
Ou DARBON	Charles		v 1668 Mours p 81/ de CT3 p 284-285
DALBON	Renée épouse de Charles Chamier Sa sœur Alexandre frère de Renée Deux fils Josserand		v 1700- Mours p 127 v 1699- Mours p 127 v 1701- Mours p 127 v 1701 Mours p 127 v 1568deCT2 p 297
DAUBRES	Pierre	Notaire, secrétaire du consulat	de CT2 P 296, 376
DAULMES des EGAUX	François		de CT 2 P 480, 494
DAURELLE	Jean Marc	Ancien	v 1780- Ref v 1561/68-CG 1568/ Mours p 29
DAVIN	Estienne		de CT 3 P 249,250
DEJEAN	Louise Nicolas Louis	Médecin	de CT3-P 249,250 de CT3-p 284,285 de CT3-P 284,285
DEJOUR	Sara		
DELERS	Jean		
DELHOSTE	Annet		v 1780- Ref
DELUZY	Jacques		de CT2- P 233
Ou DE LUZY	Nicolas Claude Nicolas (autre) Jean	Ministre de Dieulefit en 1561	de CT2 -p 233 de CT2-p 233 de CT2-p 233
DENIS	Jeanne		1569
DENNEMONT	Michel		
DEPLANCHE	Suzanne mère de Spectacle Osiata Barnouin		Mours p 107 1569 C.G.1568 C.G 1568
DESPENEL	Monsieur		De CT 2,p 494
DETOUCHE	Michel	Peigneur de laine	Reg déc V 1708-Mours p 109
DEVILLE	?		1569
DEVOR	Jean Pierre		v 1802- Mours p 149
DEYDIER	Claude		C.G 1568- de C T2 p 296
DEYRE	Nicolas	Gentilhomme de	De CT 2-P 493,494
DIVAILHE	?		1569
DIVAJEU	Claude		1569
DONZERT (de)	Jacques		Ref
DOUMAS	Anthoine		1569
DROGUE	Magdeleine		1569
DUCROS	Gaspard		1569
	Jean		1569
	Pierre fils de Gaspard		1569-de CT2 -p 330
	Toussaint		C.G 1568
	Louise		Reg déc
	Marguerite		Reg déc
	André		Reg déc

DUFAUR	André Jehan	Avocat	Reg déc C.G -1568- de CT2 p 296
	Alain	Avocat	V 1585- de CT2-p 443, 444, 540
DYLAYS DUMARCHE	Antoine Jacques	Ministre de 1655 à 1680 à Montélimar	1569 Syn 16757-Mours p 88
	Magdeleine- sa fille		v 1698
DUPLAN DUPONT	Jehan Vincent	Marchand moulinier de soie	v 1585- de CT 2-p 444 C.G- 1568- de CT2-p 296 Reg déc
DURANC DURAND (de) PON- TAUJARD	Paul		v 1585-DE CT2-p 444 v 1565- de CT2 – p 444 de CT 3-P284, 285
DURAND (de) DURAND de ST ROMAN	Paul	Visénéchal Madame	Mours p 81 De CT3 p 284,285
DURANS	Reynier		1569

Généalogie simplifiée de la famille CHAMIER à Montélimar

Pierre Adrien (I) CHAMIER, époux de D^{elle} de FOURRIER, docteur en Droit Canon, originaire d'Avignon, un des premiers catholiques de la région gagné à la Réforme en 1550 ; pasteur au Pouzin, à Montélimar (1587) lors des années les plus sanglantes des guerres de religion dans la ville. Mort à Montélimar, âgé de plus de 100 ans.

Daniel (I) CHAMIER (1565-1621), époux de D^{elle} de PORTAL, dit le "**Grand Chamier**", pasteur à Montélimar (1593-1612). Ami personnel d'Henri IV, un des rédacteurs de l'Edit de Nantes. Tué à Montauban lors du siège de la ville par Louis XIII.

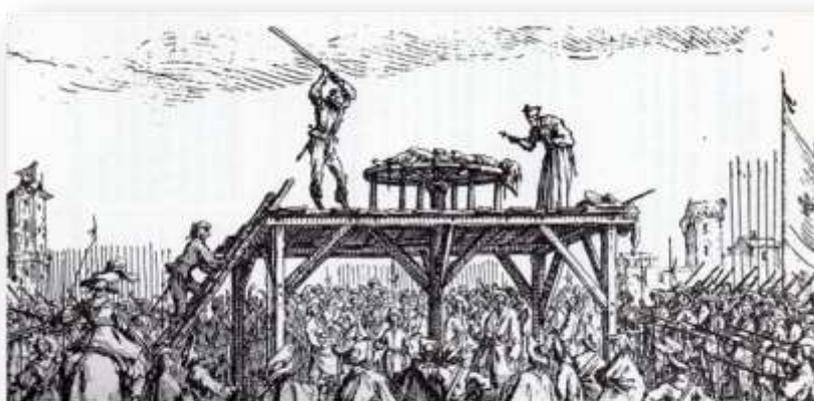
Adrien (II) CHAMIER (1590-1671), époux de Magdeleine ALLARD, pasteur à Montélimar (1617-1671), 54 ans de ministère. Ami du Cardinal de Richelieu. Mort subitement à 81 ans alors qu'il prenait sa robe de pasteur avant le culte.

Daniel (II) CHAMIER, époux de Magdeleine TRONCHIN, (1628-1676), pasteur à Montélimar (1671-1676). Mort à 48 ans d'une fièvre maligne.

Daniel (III) CHAMIER, époux d'Anne- Françoise HUET, pasteur à Neuchâtel puis à Londres. Enterré à Westminster en 1698.

Jacques CHAMIER, époux de Marie BOUCHERLE, avocat à Montélimar.

Antoine CHAMIER, avocat à Montélimar, accusé d'avoir fomenté des troubles avec les protestants armés suite à l'affaire du "Camp de l'Eternel", roué vif à l'âge de 28 ans, rue du Lion d'Or, le 11 septembre 1683. À l'approche de la Révocation de l'Edit de Nantes, il a payé très cher le fait d'être l'arrière petit-fils du "Grand Chamier".



(Sources : Charles READ et Samuel MOURS, op. Cit)



Daniel CHAMIER, le « Grand Chamier »

Antoine CHAMIER roué vif,
rue du Lion d'Or,
face à la maison de la famille,
le 11 septembre 1683.
Son agonie dura trois jours.

Petite histoire du calendrier

La mesure du temps a toujours été une préoccupation des hommes puisqu'elle permettait, dans une société entièrement dépendante de l'agriculture, de prévoir avec plus ou moins de réussite les saisons et les périodes de plantation et de récolte. On a eu recours à des calendriers plus ou moins précis, des appareils à mesurer la durée du jour...

Pour ne pas nous égarer dans le dédale des calendriers maya ou chinois, essayons de nous cantonner au monde méditerranéen.

Calendrier, de *calendae* : premier jour du mois du calendrier romain.

Le Calendrier Romuléen

Les Romains prenaient comme origine **la fondation de Rome** en 753 avant Jésus-Christ. Ce premier calendrier porte l'attribut de *romuléen* en référence à Romulus, 1^{er} roi de Rome.

L'année commençait le 1^{er} mars et comportait 10 mois alternativement de 30 et 31 jours. Les 4 premiers mois honoraient des dieux importants du Panthéon romain. Les noms suivants (de Quintilis à December) indiquent le rang du mois. Ce qui explique que *septembre* ait la même racine que *sept* alors que c'est maintenant le 9^e mois de l'année. Dans les tables décennales, on l'abrège en 7^{bre}. De même pour octobre (8^{bre}), novembre (9^{bre}) et décembre (10^{bre} ou X^{bre}). L'ensemble formait une année de 304 jours auxquels il fallait ajouter 61 jours en 2 mois non nommés. Il fallait attendre les calendes de Mars qui correspondaient à la première lune de printemps. Ce n'est pas satisfaisant et source d'erreurs.

Ci-dessous l'ensemble en tableau.

Calendrier romain réformé par Numa Pompilius, dit calendrier *pompilien*

Calendrier Romuléen

753 av. JC : Fondation de Rome (*Ab Urbe condita*)

Début : 1^{er} Mars

10 mois	jours	Commentaires
Martius , (mars)	31	nommé ainsi en l'honneur du dieu romain Mars
Aprilis (avril)	30	dédié à la déesse grecque Aphrodite , et désignant l'ouverture de l'année
Maius (mai)	31	en l'honneur de Maia , une très ancienne déesse romaine, souvent désignée comme la compagne de Vulcain
Iunius (juin)	30	en l'honneur de la déesse romaine Junon
Quintilis (juillet)	31	5 ^e mois
Sextilis (août)	30	6 ^e mois
September (septembre)	30	7 ^e mois
October (octobre)	31	8 ^e mois
November (novembre)	30	9 ^e mois
December (décembre)	30	10 ^e mois
Année ordinaire	304	
Jours complémentaires	61	ajoutés irrégulièrement pour réajuster le calendrier sur les lunaisons. On s'arrêtait de compter les jours en hiver en attendant la 1 ^{ère} lunaison de printemps.
Durée	365	

Numa Pompilius était le 7^{ème} roi selon la tradition de Rome.

~~On ajouta 50 jours à l'année et en respectant une alternance de 31 ou 29 jours pour que les mois aient tous un nombre de jours impair (les nombres pairs étant considérés comme néfastes). On répartit l'année en 12 mois. L'année « ordinaire » était donc de 355 jours. Comme l'avance était importante, il fallait ajouter 30 jours tous les 4 ans. Dans le souci d'éviter les mois pairs, on préféra ajouter un jour supplémentaire à février (qui passait de la sorte de 28 à 29 jours) ainsi qu'un mois intercalaire de 29 jours entre février et janvier. Ce qui faisait une année bissextile de 385 jours !~~

Calendrier romain réformé (1) 690 av. JCDébut : 1^{er} Mars

12 mois	jours	Commentaires
Martius (mars)	31	
Aprilis (avril)	29	
Maius (mai)	31	
Iunius (juin)	29	
Quintilis (juillet)	31	
Sextilis (août)	29	
September (septembre)	29	
October (octobre)	31	
November (novembre)	29	
December (décembre)	29	
Februarius (février)	28	ou 29 jours les années bissextiles
Mens intercalaris :	29	Tous les 4 ans
Januarius (janvier)	29	
Année ordinaire	355	
Année bissextile	385	
Durée	362,5	en moyenne sur 4 ans

Malgré cette réforme, l'année était trop courte (362,5 jours). Des jours supplémentaires pouvaient être ajoutés pour se recalculer sur le cycle solaire. De plus, les Pontifes oublièrent d'appliquer la correction périodique sur un cycle de 24 ans – pourtant connue des Grecs. Une seconde réforme s'imposait.

Calendrier romain Républicain 450 av. JCDébut : 1^{er} Mars

12 mois	jours	Commentaires
Martius (mars)	31	
Aprilis (avril)	29	
Maius (mai)	31	
Iunius (juin)	29	
Quintilis (juillet)	31	
Sextilis (août)	29	
September (septembre)	29	
October (octobre)	31	
November (novembre)	29	
December (décembre)	29	
Januarius (janvier)	29	Janus : dieu à 2 visages, lors de la bascule du solstice d'hiver.
Februarius (février)	28	Februus, divinité mineur de la purification. 23 ou 24 jours alternativement avec le mois intercalaire.
Mercedonius	29	Mois intercalé tous les 4 ans. Mois où étaient payés les Mercenaires.
Année ordinaire	355	Tous les 2 ans
Année bissextile	377 ou 378	Alternativement les autres années.
Durée	366,25	en moyenne sur 4 ans.

Le mois intercalaire ayant été oublié au moins 2 fois, le calendrier avait 90 jours d'avance sur le cycle solaire. Il était temps de réagir !

Calendrier Julien

C'est sous Jules César, en 45 av. JC, que fut appliquée une réforme du calendrier qui devait durer jusqu'en 1582, soit plus de 1600 ans !

Abolition du mois intercalaire, ajout d'un jour en septembre, abandon du calage du calendrier sur le cycle lunaire, abandon des ides et calendes pour en venir à la semaine commerciale de 7 jours.

Mais il fallait d'abord rattraper l'avance sur les saisons en intercalant 2 mois en plus du *Mercedonius*. En 45 av. JC, l'année compta 455 jours et fut appelée « Année de la Confusion ».

Les calculs astronomiques donnaient une durée annuelle de 365 jours et 6 heures.

- Les 10 jours supplémentaires furent répartis sur l'ensemble des mois : une alternance de 30 et 31 jours sauf février qui n'en compte que 29.
- Les 6 heures non comptabilisées forment 1 jour supplémentaire au bout de 4 ans. Placé après le 24 février qui se nommait *Sexto ante calendas martii*, ce jour fut nommé **bi sexto ante calendas martii**. D'où le nom de jour bissextile et d'année bissextile.

Calendrier Julien **45 av. JC** *Début : 1^{er} janvier*

12 mois	jours	commentaires
Ianuaris	31	
Februarius	29	
Martius	31	
Aprilis	30	
Maius	31	
Junius	30	
Quintilis	31	
Sextilis	30	
September	31	
October	30	
November	31	
December	30	
Durée	365	
Durée moyenne	365,25	en moyenne sur 4 ans
Année tropique	365,2422	



Les pontifes appliquèrent les années bissextiles tous les 3 ans au lieu de 4. Au bout de 36 ans, il y avait eu 12 années bissextiles là où il n'en fallait que 9. L'Empereur Auguste décréta que toutes les années seraient ordinaires pendant 12 ans pour recaler le calendrier.

On en profita pour honorer les 2 grands réformateurs en remplaçant les mois Quintilis et Sextilis par Julius et Augustus. De plus pour qu'Auguste ne soit pas moins bien honoré que Jules César, Augustus gagna 1 jour qu'on retira à février et l'alternance du nombre de jours des mois suivants fut inversée pour garder un décompte général exact.

Réforme d'Auguste **8 av. JC** *Début 1^{er} janvier*

12 mois	jours	commentaires
Ianuaris	31	
Februarius	28	
Martius	31	
Aprilis	30	
Maius	31	
Junius	30	
Julius	31	Mois de Jules César (38 av. JC)
Augustus	31	Mois d' Auguste (8 av. JC)
September	30	
October	31	
November	30	
December	31	
Durée	365	
Durée moyenne	365,25	en moyenne sur 4 ans
Année tropique	365,2422	

Calendrier Grégorien

Les astronomes romains avaient fait durer l'année calendaire 11 minutes et 14 secondes de plus que l'année solaire. Un calcul rapide permet de comprendre que le décalage est d'environ 1h au bout de 5 ans et demi (5,5 x 11 min = 60 min ½) et qu'il faut donc un peu moins de 132 ans pour avoir un décalage d'un jour (24 x 5,5 ans = 132 ans). En 1582, le décalage était de 11 jours puisqu'il y a 11 périodes de 132 ans entre 45 av. JC et 1582.



Le pape Grégoire XIII imposa un nouveau calendrier qui tenait compte de ces 11 minutes et 14 secondes. Les années bissextiles obéissent désormais à 2 règles strictes.

- Les années divisibles par 4 sont bissextiles
- Les années séculaires ne sont pas bissextiles sauf si elles sont divisibles par 400. Ainsi 1700, 1800, 1900 n'ont pas été bissextiles, 2100, 2200 et 2300 ne le seront pas ; alors que 1600, 2000 et 2400, si.

En 1582, le pape Grégoire XIII décida dans la bulle *Inter gravissimas* que le jeudi 4 octobre 1582 serait immédiatement suivi par le vendredi 15 octobre pour compenser le décalage accumulé au fil des siècles. On avance de 10 jours mais les jours de la semaine continuent.

L'Italie, l'Espagne, le Portugal et les Pays-Bas catholiques suivirent cette bulle papale. Les églises orthodoxes continuent à utiliser le calendrier grégorien. Le 25 décembre julien correspond au 7 janvier grégorien (jusqu'en 2100). Ce qui explique la date à laquelle un de nos artistes français a adopté la citoyenneté russe.



En France, Henri III adopta ce nouveau calendrier le **dimanche 9 décembre 1582**, dont le lendemain fut le **lundi 20 décembre 1582**.

Le Calendrier républicain

C'est le jour de la Proclamation de la République (22 septembre 1792) qui fut choisi comme premier jour du Calendrier Républicain. Il n'y a pas d'An Zéro. L'année de 365 ou 366 jours est divisée en 12 mois de 30 jours plus 5 ou 6 jours complémentaires, les Sans-culottides.

Pour appliquer le système décimal, on abandonne la semaine de 7 jours au profit de 3 décades. Au passage on passe de 4 ou 5 jours chômés selon les mois à seulement 3. Beau progrès ! Toujours en vertu du système décimal, les jours sont divisés en 10 heures, elles-mêmes divisées en 10 portions également divisées en 10... jusqu'à la plus petite portion mesurable.

Les mois dont les noms ont été conçus par le poète Fabre d'Eglantine, sont regroupés par saison :

- Automne (-aire) : vendémiaire (vendanges), brumaire (brumes), frimaire (frimas)
- Hiver (-ôse) : nivôse (neiges), pluviôse (pluies), ventôse (vents)
- Printemps (-al) : germinal (germination), floréal (fleurs), prairial (prés)
- Été (-idor) : messidor (moissons), thermidor (chaleurs), fructidor (fruits)



Au lieu des noms des saints, chaque jour du mois porte un nom en relation avec les plantes, les animaux, les outils agricoles. Certains sont depuis utilisés comme prénoms.

Les jours de la décade : Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octidi, Nonidi, Decadi.

Les Sans-culottides :

- Jour de la Vertu (17 septembre)
- Jour du Génie (18 septembre)
- Jour du Travail (19 septembre)
- Jour de l'Opinion (20 septembre)
- Jour des Récompenses (21 septembre)
- Jour de la Révolution (seulement les années bissextiles)

Le calendrier grégorien reprend le 1^{er} janvier 1806 suite au décret d'abolition du 22 fructidor an XIII par Napoléon I^{er}. Le calendrier républicain sera réutilisé durant la Commune de Paris (1871).

Tous les logiciels de généalogie comportent des convertisseurs de date entre les différents calendriers.

Sandy-Pascal ANDRIAN

Sources

http://fr.wikipedia.org/wiki/Calendrier_romain
<http://fr.geneawiki.com/index.php/Calendriers>

Les curés de Notre-Dame et les premiers maires de Saoû

Le style et la forme des actes varient avec le temps et en fonction du prêtre qui a officié. Les généalogistes amateurs, ayant déchiffré ces actes sur plusieurs siècles, apprennent à reconnaître chacun des prêtres ; ils peuvent s'attacher à tel ou tel d'entre eux dont l'écriture est facile à lire ou particulièrement agréable ; ils vitupèrent contre tel autre à l'écriture de pattes de mouche dont les actes ne contiennent aucune information intéressante. Les généalogistes amateurs en viennent tout naturellement à s'intéresser à la personnalité des prêtres qui se sont succédé.

Dans la paroisse de Saoû, la plupart des curés arrivent relativement jeunes à la cure et y meurent à un âge avancé, ce qui leur laisse le temps de bien connaître leurs paroissiens. Mais cette connaissance a parfois des conséquences fâcheuses pour le généalogiste. En effet, des renseignements importants pour ce dernier, mais qui sont évidents pour le curé, ne sont pas indiqués dans les actes (le parrain est peut-être un oncle ou un frère....). Néanmoins, il lui arrive de noter les causes de la mort, notamment en cas d'épidémie ou de mort violente dans la Forêt de Saoû.



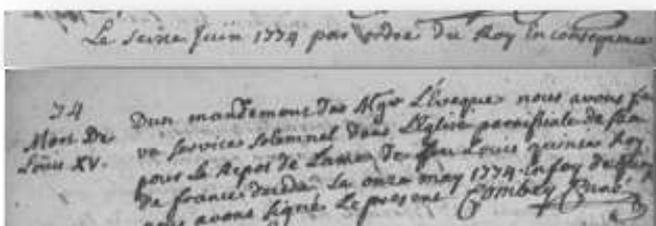
Eglise paroissiale de Saoû

En voici un exemple :

« L'an mil sept cent soixante treize et le treize du mois de novembre a été enseveli dans le cimetiere de la paroisse de Saou andre arnaud veuf de magdelaine tavan agé denviron trente deux ans decedé le jour dhyer apres avoir receu tous les sacrements etant mort vingt quatre heures apres avoir receu un coup de fusil à travers le corps ; ceux qui ont assistés a sa sepulture sont joseph arnaud son frere, antoine monteillet son beau-frère, pierre Lagier du lieu daoste germain dud. Defunt signés avec moi.

Combey Curé »

André ARNAUD est expulsé de sa maison en Forêt de Saoû après avoir perdu un des nombreux procès qui opposent les habitants de la Forêt au nouveau propriétaire, Monsieur et Madame de PRESQUE. Le conflit s'envenime et deux personnes trouvent la mort dont André ARNAUD mortellement blessé par les gardes du propriétaire de la Forêt.

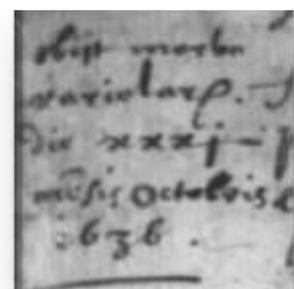


Le curé note de temps en temps des faits importants qui ont lieu dans le royaume (mort du roi Louis XV en 1774) ou dans la paroisse (visite de l'évêque).

« Le seize juin 1774 par ordre du Roy en conséquence dun mademant de Mgr l'Eveque nous avons fait un service solennel dans l'Eglise paroissiale de Saou pour le Repos de lame de feu Louis quinsième Roy de France decedé le onze may 1774. En foy de quoi nous avons signé le present COMBEY Curé »

Dans la marge du baptême d'Aymar MEILAN qui a eu lieu le 4 mai 1635, le curé MI-CHAUX note que cet enfant a été enseveli le 31 octobre 1636 et qu'il est mort de la variole. En juin, juillet, août, septembre et octobre 1636, les enfants nés l'année précédente paient un lourd tribut à l'épidémie de variole. Cette année-là, on compte 15 décès, le double des années précédentes et suivantes.

En 1699, une autre épidémie emporte 51 personnes (enfants et adultes). Le curé Etienne MORIN en fait partie.

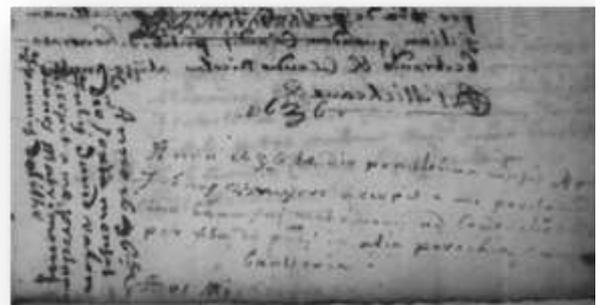


Voici ci-dessous la liste des curés ayant exercé leur ministère dans la paroisse de Saoû de 1394 à 1792. La période de 1394 à 1620 comporte de nombreuses lacunes... Les deux premiers maires y ont été ajoutés.

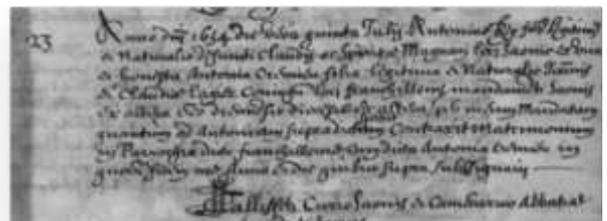
Date d'arrivée	Date de départ	Durée du ministère	Curé	Notes
1394	Après 1429	+ de 35 ans	Hugues de MIRABEL ³	
Vers 1559			Jehan de L'ARBRE ³	(fils de Pierre, châtelain de Saoû)
Avant 1620	18/04/1650	+ de 30 ans	Antoine de MICHEAUX	
15/08/1650	1656	6 ans	PALLISSET	(Curé de Saoû et camérier de l'abbaye de Saoû)
29/10/1656	20/06/1658	1 an et 8 mois	Alexandre des ROIS de la GAMELLE	La sacristie de Saint Tiers (l'Abbaye) lui est confiée en 1630, il est aussi Prieur de Pègues.
24/06/1658	8/01/1663	5 ans	FAUCHIER	
?/04/1663	24/06/1699	36 ans	Estienne MORIN	Obtient 174 abjurations de protestants au cours de son ministère
28/06/1699	18/09/1735	36 ans	Antoine COMBEY	(originaire de Tournon en Vivarais) Vicaire : François DELOLLE (fils de René DELOLLE, marchand, et Geneviève MARCEL) de Saoû
29/09/1735	20/03/1791	56 ans	Julien COMBEY	(décède à 92 ans - frère du précédent) Ses vicaires : François DELOLLE (puis prêtre et curé de Piégros), REVOL, BOISSET, COURTIEU, LOMBARD, CLUZE, SALABELLE, ALLEGRE
?/03/1791		4 mois	ALLEGRE	vicaire et prieur de Saint Just
10/07/1791	13/10/1792	3 mois		vicaire administrateur
2/01/1792	7/10/1792	9 mois	ROYEROU	Probablement un prêtre ayant prêté le serment constitutionnel

Date			Maire	Notes
22/11/1792			MARTIN	(1 ^{er} maire de la commune de Saoû) Il signe pour la première fois un acte le 22/11/1792.
7/12/1792			MEGE	(secrétaire greffier puis maire de la commune de Saoû) En 1788-1789, il rédige les actes des non catholiques

Le registre paroissial de Saoû commence en 1620 avec **Anthoine de MICHAUX**, curé pendant 30 ans, jusqu'en 1650. Il est facile de noter qu'il a parfois quelques difficultés à maîtriser son style, mais il est certain qu'il cherche l'économie, à moins qu'il n'ait tout simplement tendance à réparer ses oublis en utilisant les marges. Après quelques années, il acquiert de la rigueur et les actes sont relativement faciles à déchiffrer pour qui a quelques notions de latin.



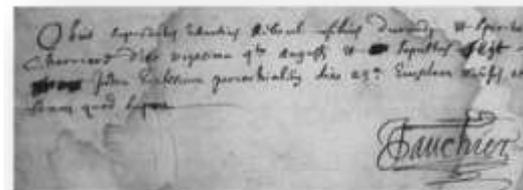
Le suivant, **PALLISSET**, est curé pendant 6 ans, c'est certainement celui qui a la plus belle écriture et surtout la plus régulière. Son niveau d'éducation semble assez élevé puisqu'il est aussi camérier de l'abbaye de Saoû (chargé de percevoir les revenus de l'abbaye, d'en administrer les biens, etc.). Les registres paroissiaux sont tenus de manière remarquable sans une seule rature ni tache d'encre et les actes sont numérotés. De plus, il utilise une encre d'excellente qualité car, quatre siècles plus tard, elle est toujours aussi nette. On ne sait pas ce qu'il devient, mais dès octobre 1656, il n'est plus à la cure.



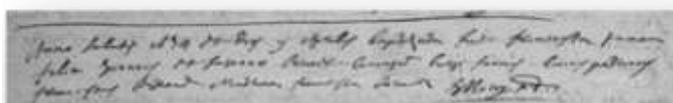
La sagesse populaire dit que l'on est souvent remplacé par son contraire... c'est ce qui semble se passer en 1657 avec le remplaçant de PALLISSET, **Alexandre des ROIS de la GAMELLE** (il signe : La Gamelle) qui n'est heureusement curé qu'une seule année. Avec lui, impossible d'échapper aux taches et aux ratures.



Pour **FAUCHIER**, curé de 1658 à 1663, tout est dans la signature qui prend presque plus de place que l'acte lui-même ! Etre concis, telle doit être sa devise. De plus, il est à peine plus soigneux que son prédécesseur.

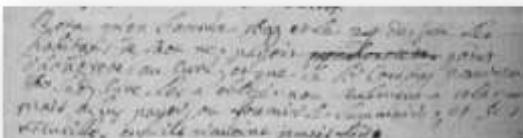


En 1663, le curé **Etienne MORIN** le remplace pendant 36 longues années !... Il commence par établir des tables de naissances, mariages et sépultures, en numérotant les pages. Mais comme souvent à cette époque, l'ordre est alphabétique par les prénoms, cela n'aide pas la recherche. Il retranscrit sur le registre tous les actes passés concernant des dons devant être versés à la cure à certaines périodes de l'année, peut-être dans le souci de vérifier que ces dons soient effectivement versés. Comme ses prédécesseurs, il écrit en latin. C'est un adepte de la sobriété, à laquelle il ajoute l'économie de papier : pas de marge, actes rapprochés. Etienne ne facilite pas la tâche au lecteur. De plus, son écriture est un défi permanent pour le généalogiste. Pendant son ministère, il a, semble-t-il, beaucoup œuvré pour l'abjuration des protestants du mandement de Saoû. En effet, sur les 190 abjurations qui ont lieu entre 1663 et 1785, 174 lui sont dues, dont 154 sur une période 6 ans. Pour sa défense, son ministère se situe au pire moment pour les protestants, celui de la révocation de l'Edit de Nantes. Néanmoins, il n'a pas ménagé sa



peine. En 1699, une terrible épidémie, renforcée par la famine de l'année précédente, emporte une grande partie des habitants du mandement de Saoû et Etienne MORIN, peut-être déjà âgé, n'y résiste pas. A son décès le 24 juin 1699, SYLVESTRE, vicaire général de l'abbaye de Saoû, dit de lui : « est decédé messire Estienne Morin curé de Saou après avoir receu tous les Sacremts avec une adification exemplaire et apres avoir esté curé dans led lieu environ 36 années homme du grand merite predicateur distingué doué de rares mœurs et aussi regreté par ses bonnes qualités de toute la paroisse il a été enterré au costé droit de lhostel de la chapelle Ste magdelaine contre le Chœur des religieux de lesglise paroessiale et abbatiale Notre dame. » Dix jours auparavant, il rédigeait encore un acte de baptême. Le 28 juin, son remplaçant est déjà sur place.

En 1669, **Antoine COMBEY**, originaire de Tournon-en-Vivarais (aujourd'hui Tournon-sur-Rhône) devient curé et le reste pendant 36 ans. Avec son frère, Julien, qui le remplacera, c'est 92 ans de ministère d'une même famille ! Le jour même de l'enterrement de son prédécesseur, il reprend le registre sur lequel celui-ci notait les dons et note à son tour : « Nota qu'en l'année 1699 et le 24 juin les habitants de Saou ne payoit point d'honores au curé ; et que Le Sr Combey nouveau a ladite cure les a obligé non seulement a cela mais a luy payer ou fournir le luminaire et ses utencilles cequ'ils n'avoient jamais fait. » Antoine vient d'arrivée dans la paroisse et déjà il remet de l'ordre.



Si l'écriture d'Antoine est beaucoup plus lisible que celle d'Etienne, la déchiffrer est très difficile tant il fait des vagues et tant les actes sont serrés... les adeptes de la lecture rapide sont très vite découragés par ce fouillis indescriptible!



A une autre période de sa vie, il modifie radicalement sa façon de tenir les registres. Trois actes seulement sur une page, écriture nette et horizontale. Malheureusement, en vieillissant, il reprend ses mauvaises habitudes. Les marges n'existent plus ou servent à écrire des actes oubliés. Sa sœur, Anne, née aux environs de 1674, prend soin de son foyer et ne décède qu'une petite année avant lui. En septembre 1735¹, il succombe à une attaque d'apoplexie sans avoir pu recevoir les sacrements. C'est son frère qui rédige son acte de décès.

Son frère, **Julien COMBEY**, curé de Charols depuis 1733, le remplace. C'est un prêtre beaucoup plus jeune, il a avec sa sœur (ou sa demi-sœur) 25 ans de différence. En lisant, les registres, il est facile de s'apercevoir que Julien est soucieux de détails et de précisions car les actes de mariage, notamment, débordent de renseignements et certains s'étalent sur deux pages.



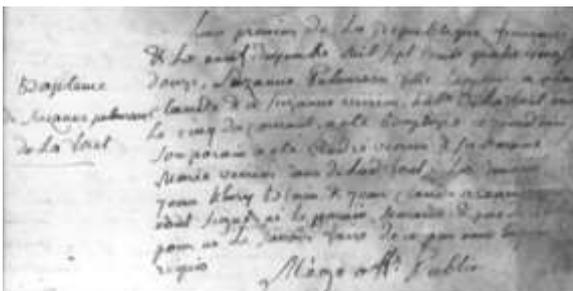
Julien est de tous les curés du mandement de Saoû celui qui fait preuve de la plus grande compréhension envers les protestants². Il n'y a que 14 abjurations au cours des 56 ans de son ministère. Ce sont d'ailleurs, le plus souvent, des personnes âgées qui ont certainement le souci de transmettre leurs biens à leurs enfants. Alors que pendant un siècle, le culte est célébré régulièrement dans une combe en Forêt de Saoû, il semble qu'il n'y ait eu aucune dénonciation. Chacun fait preuve de modération...

Julien profite du bon air des lieux et de la sollicitude de ses paroissiens et atteint ses 92 ans. Mais en 1789, Julien a des problèmes de santé et c'est le vicaire ALLEGRE qui rédige les actes à sa place. Il ne fait plus qu'apposer sa signature. Le 20 mars 1791, le vicaire ALLEGRE écrit dans le registre que le curé, Julien COMBEY, a été enterré dans le cimetière du bourg de Saoû à l'âge d'environ 92 ans. Il a eu droit à tous les égards : les curés des environs, les officiels de la commune et tous les officiers et soldats de la Garde nationale.

En 1791, son vicaire et successeur, **ALLEGRE**, qui n'est pas un prêtre assermenté, n'aura pas la chance de rester aussi longtemps dans la paroisse puisque, dénoncé, il est obligé au bout de quelques mois de se cacher dans la Forêt de Saoû avec l'aide des habitants afin d'échapper à la prison puis à l'expulsion. Les habitants de la Forêt, pour beaucoup restés protestants, vont le protéger, le nourrir et le loger.

En 1792, il est à son tour remplacé par un certain **ROYEROU** qui ne reste que 9 mois. Il semble que ce soit un prêtre ayant prêté le serment constitutionnel.

Les premiers actes rédigés et signés par les maires de Saoû, **MARTIN** puis **MEGE**, sont des actes de ... baptême !



« L'an premier de la République française et le neuf décembre mil sept cents quatre vingt douze, Suzanne Pelourson fille légitime a Claude et a Suzanne Veirieu, habt de la foret née le cinq du courant, a été Baptisée ce jourd'hui son parain a été André Veirieu et sa maraine Marie Veirieu dans la dite foret, les témoins Jean Henry Blain et Jean Claude Arnaud vont signé ni le parain, maraine et père de lenfant pour ne le savoir faire de ce par nous laques requis
Mège officier Public »

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE

Sources

¹ Registres paroissiaux numérisés, Archives Départementales de la Drôme, <http://archives.ladrome.fr> ; relevés des Registres paroissiaux, CGDP, <http://www.genea26provence.com>

² La Forêt de Saoû des origines à nos jours, Paul SYLVESTRE, Imp. Le Crestois, 1986

³ La mémoire du passé, Suzanne SIVAN, Imp. Le Crestois 1983

Les curés de Charols

Il est parfois difficile de résister à l'envie de partager certaines trouvailles ... En voici un exemple ! Comme pour d'autres paroisses, on trouve de quoi s'émerveiller dans les registres de Charols.

Messire VACHIER est peu conciliant ...

En 1718, Jean Louis BERGER, originaire de Valence, se marie à Charols avec Thérèse TENOT. Cette dernière fait partie d'une famille honnie par le curé de Charols. Il semble que cette famille d'origine protestante soit peu encline aux concessions. Le père de Thérèse TENOT, qui est ménager à Charols, est considéré comme un « grand persécuteur » de prêtres. Son grand-père, procureur d'office à Charols, n'est pas plus apprécié. L'ambiance est si tendue entre cette famille et le curé que lorsqu'un Pierre TENOT est sur le point de mourir, c'est au curé de Cléon d'Andran que la famille fait appel.

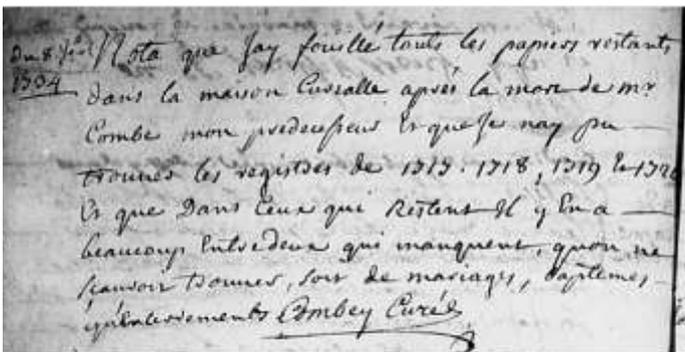
Acte de décès de Jean Baptiste TENOT, père de Thérèse : « *Le bonhomme Jean Baptiste Tenot, grand persecuteur des prestres, par une punition de Dieu, tombat d'un murier le vingt neuf du mois de may jour du corps de Dieu et finit sa vie le cinq du mois de juin de la mesme annee 1687 enterré dans le cimetièrre de ce lieu par moi Vachier, curé.* »

Acte de décès de Pierre TENOT, grand-père de Thérèse : « *Pierre Ténot procureur d'offices de ce lieu de Charols mourut le dix du mois d'octobre 1679, il se confessat à monsieur Hylaire curé de Cléon d'Andrans, mais il ne reçut pas le viatique par sa propre opiniatreté, fut enseveli dans le cimetièrre dudit Charols avec les prières prescriptes. Son héritier qui feut son anfant, nommé Jean Baptiste ne luy fit ny honneur ny prières, ny ne volut pas qu'il luy en feut fait.* »

Acte de décès de Claire BRUGIER, grand-mère de Thérèse et femme de Pierre TENOT : « *Le dix neuf de janvier 1680 morut Claire Brugier fame du ses nommé Pierre Tenot, elle suivit en tout son mary, feut ensevelie dans le cimetièrre de ce lieu de Charols et son anfant luy fit les mesmes honneurs qu'il avait fait à son père.* »

Messire COMBE est peu rigoureux ...

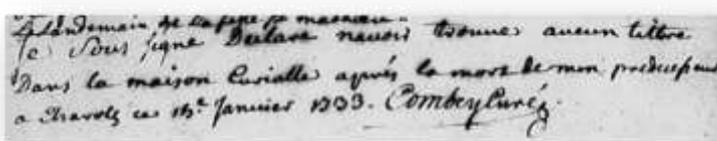
Messire Combe est curé de Charols quand il décède en 1733. Il est remplacé par Julien COMBEY qui sera ensuite curé de Saoû. Ce dernier, en prenant possession de la cure, ne trouve pas les registres des années 1717 à 1720. Déjà !... Alors comment pourrions-nous les trouver aujourd'hui ?



« *Nota que jay fouillé tous les papiers restants dans la maison curiale après la mort de Mr Combe mon predecesseur et que je nay pu trouver les registres de 1717, 1718, 1719 et 1720 et que dans ceux qui restent il y en a beaucoup entre deux qui manquent, quon ne pouvoit trouver, soit de mariage, bapteme qu'enterremens.*

Combey Curé »

Si Julien Combey ne trouve pas les actes de certaines années, il ne trouve pas non plus les titres concernant les dons et les rentes pour les messes qui doivent être dites chaque année en mémoire des donateurs.



« *Je sous signe déclare navoir trouve aucun tittre dans la maison curiale après la mort de mon predecesseur a Charols ce 15^e janvier 1733.*

Combey Curé »

Treize ans plus tard, en 1746, le curé DESCOURT, récemment installé, essaye aussi de rétablir les actes manquants avec l'aide de ses paroissiens et de transcrire sur un registre tous les actes écrits sur des « papiers volants ».



« Le 8 août 1715 a été baptisé Jean Antoine Brete fils légitime de Joseph Brete et de ...
né le 6^e dud. son parrain Jean Antoine vendran Sa marraine ...
Extrait le 4^e may 1746 d'un papier volan de l'écriture de M^r Combe cy
devant Curé, transcrit icy pour éviter de le perdre, par le témoignage
du pere et de la mere de l'enfant et de son parrain il est seur que le
baptisé est Jean Antoine Brete, que sa marraine est Claire Chavanet
Descourts Curé de Charols »

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE

Sources

5Mi 72/R1 - 1662-1632, Archives départementales de la Drôme

CGDP : Liste des CD-Rom gravés au 1er trimestre 2013

Paroisse	Cod	Canton	Années	Vues	Actes	Sauf années ou observations
MOIS DE FEVRIER 2013						
MANAS	M 09-A	MARSANNE	1693-1792	205	965	1799,1713-1737,1750-1757,1760-1764,1767.
CORNILLAC	Q 03-A	REMUZAT	1673-1792	487	3102	1718 et 1719 en double.
CHAUVAC	Q 02-B	REMUZAT	1793-1852	846	1025	N: An 3, M: Ans 7 et 8. N 1793-1794 en partie en double.
MANAS 1/2	M 09-1B	MARSANNE	1793-1842	670	1001	
MANAS 2/2	M 09-2B	MARSANNE	1843-1889	781	885	
MOIS DE MARS 2013						
PONT DE BARRET 1/3	H 12-1B	DIEULEFIT	1793-1821	788	1135	M 1793 en double,
PONT DE BARRET 2/3	H 12-2B	DIEULEFIT	1822-1853	977	1230	
PONT DE BARRET 3/3	H 12-3B	DIEULEFIT	1854-1889	985	1450	
SAINT FERREOL 30 PAS 1/2	O 14-1B	NYONS	1793-1836	1029	1282	
SAINT FERREOL 30 PAS 2/2	O 14-1B	NYONS	1837-1899	1338	1616	
AUCELON 1/3	L 19-1B	LUC EN DIOIS	1793-1832	684	1253	N,D: Ans 4-7, M:Ans 4-8.
AUCELON 2/3	L 19-1B	LUC EN DIOIS	1833-1866	699	896	
AUCELON 3/3	L 19-1B	LUC EN DIOIS	1867-1907	752	606	
BARSAC	G 02-A	DIE	1674-1792	109	429	1675,1683-1731,1734-1737,1740,1749-1757,1775.
MOIS DE AVRIL 2013						
BARSAC 1/2	G02-1B	DIE	1793-1836	634	688	M An 7-9. D An 6.
BARSAC 2-2	G02-2B	DIE	1837-1902	708	584	
CHAMALOC	G11-A	DIE	1693-1902	323	1069	1726,1767.
CHAMALOC 1/3	G11-1B	DIE	1793-1835	691	695	1793,1794,1797,1798.
CHAMALOC 2/3	G11-2B	DIE	1836-1864	546	565	
CHAMALOC 3/3	G11-3B	DIE	1865-1902	742	675	
CHAUDIERE (LA)	R 05-A	SAILLANS	1698-1792	181	706	1699,1700,1703,1705,1712-1716.

Relevés du notaire Pierre BOUCHE 2/3

Acc = accord	Ech = échange	Inv = inventaire	Part = partage	T = testament
Cess = cession	HU = héritier universelle	Q = quittance	Proc = procuration	t. = témoin
Cm = contrat de mariage	Ht = habitant	Obl = obligation	Rév = révision	Tran = transaction
Comp = compromis	Inves = investiture			

Folio	Acte	Date	Nom Prénom	N/H	Lieu	Père	Mère	Observations
327	Ach	14/04/1670	ALHIAN Pierre	d'	Aubres	Benoist +		Travailleur de terre, vend à Claude CHAIX et Jean BLANC mère et fils d'Aubres Vigne et Hermes
360	T	10/08/1670	ALHIAN Jeanne Vve	d'	Aubres			Antoinette BOUCHE sa fille <25ans 120 Livres - Marguerite CHAIX sa p-fille <25ans 9 Livres - Lucrette CHAIX sa p-fille 6 Livres - Jean ? fils de Pierre son Fillieul 1 Livre 10 Sous - HU: Isabeau BOUCHE sa fille épouse de Guillaume CHAIX d'Aubres
			BOUCHE Etienne +					
366	Rév	11/08/1670	ALHIAN Jeanne Vve	d'	Aubres			Révocation de Procuration - Procuration à Pierre ALHIAN son frère chez Me Alexandre GUION de Nyons - Guillaume CHAIX son b-fils époux d'Isabeau BOUCHE sa fille - Antoinette BOUCHE sa fille
			BOUCHE Etienne +					
370	Obl	19/08/1670	LAFFONT Jacques	des	Pilles	Joseph +		Doit à Etienne BROCHANY de Bouvières jadis rentier des Pilles 180 Livres - Paul LAFFONT fils dudit Jacques acte cession avec Pierre BARRE des Pilles chez moi Notaire 14/11/1668
372	T	04/10/1670	BOUCHE Catherine	d'	Aubres			Jean et Jacques ALHIAN ses fils <25ans 54 Livres - Jeanne ALHIAN sa fille <25ans 150 Livres - HU: François ALHIAN son fils - Expédié aux Héritiers le 03/03/1688 * Ménager
			ALHIAN Guillaume*					
375	Bail	20/10/1670	BOUCHE Michel			Mathieu +		Cancellation le 20/07/1677 par Guillaume BOUCHE fils de + Michel
383	Part	10/11/1670	LAYE Jean	Ht	Valouzes	Sébastien		Travailleur de terre 2,5 parts - Glaude LAYE sa sœur de Valouze épouse de Jean PONSSON 1,5 parts - Mathieu LAYE son frère Ht Valréas a vendu sa part à Jean et Glaude - Peyronne LAYE sœur a vendu sa part à Jean - Maison dans le terroir de La Peyne au Serre des LAYE
399	Q	13/12/1670	DE LA PEYNE Nicolas	Ht	Nyons			a eu et reçu d'Antoine MARTIN des Pilles 18 Livres pour prix d'une terre
400	Obl	13/12/1670	BRUNEAU Anrric	de	Chaudebonne			et Jean REYNAUD Ménager Travailleur de terre doivent à Laurent TARDIEU Marchand du lieu des Pilles 8 Livres pour du blé.
407	Q	19/01/1671	BERTRAND Louis	des	Pilles			et Jacques BARJAVEL Rentiers Modernes ont reçu de Vincent GAUD Laboureur des Pilles 24 Livres pour prix d'une terre
407	T	21/01/1671	GONTARD Louise	des	Pilles		MARTIN Jeanne	sa mère de Nyons - HU: Son mari * Cordonnier
			BOMPARD Clément*					
410	Obl	24/01/1671	BROCHANY François	de	Bouvières	Etienne		Doit à la Communauté des Pilles 600 Livres
412	C.m	29/01/1671	BARJAVEL Etienne	des	Pilles	Jacques	BERTRAND Jeanne	T : Jean ROUMAN oncle demi-frère de Jacques, fils de Coulombe sa G-M - Jeanne, Marie et Louis BARJAVEL sœurs et frère, François BROCHANY des Ollettes son parrain - Jean et Pierre BERTRAND oncles, Jean Pierre NICOLAY beau-frère
			TARDIEU Isabeau	des	Pilles	Laurent	FER Marguerite +	T : Jean FER son grand-père - Pierre TARDIEU son frère - Barthélémy TARDIEU oncle Paternel - Louis GLEYSE et Louis TESTE oncles alliés - Peyronne BARJAVEL sa belle-mère

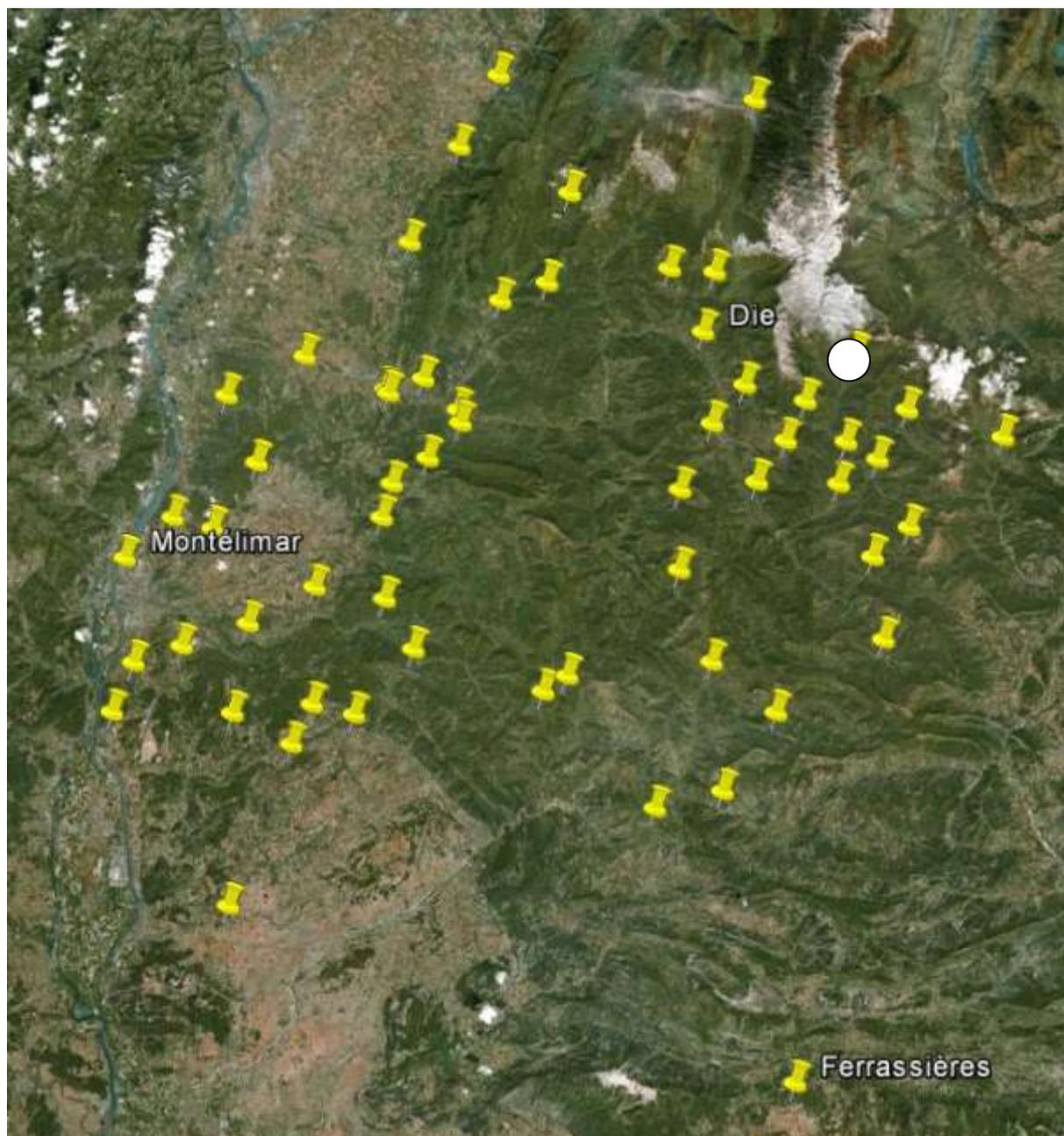
412	C.m	29/01/1671	BARJAVEL Etienne	des	Pilles	Jacques	BERTRAND Jeanne	T suite : Louis BERTRAND son bon ami allié de Pierre RAMUE cousin - Peyronne BARJAVEL sa sœur épouse de Laurent TARDIEU son beau-père
			TARDIEU Isabeau	des	Pilles	Laurent	FER Marguerite +	
1	C.m	01/02/1671	DU RASTEL Joseph	des	Pilles	Alexandre +	BERTRAND Madeleine	Cardeur de Laine - T: Mathieu et David DU RASTEL ses frères, Guilhien BERTRAND son aïeul, François TESTE son b-frère
			LAFFONT Marguerite	des	Pilles	Jean +	ROUMAN Coullombe	T : André LAFFONT son frère, Laurent BARRE son parrain, André et Jacques LAFFONT ses Cousins, Jean FONTIN son oncle
10	Acc	02/03/1671	BERTRAND Madeleine Vve	des	Pilles			Mathieu, David, Jacques, Suzanne et Marie DU RASTEL ses enfants - Joseph DU RASTEL son fs aîné Cardeur à Laine - Mathieu et David en service à la ville d'Orange - Elle est prête à suivre ses fs en service
			DU RASTEL Alexandre +					Joseph DU RASTEL devra nourrir ses petits frères et sœurs et travailler les biens de la famille
17	T	15/04/1671	MOREL Pierre	d'	Aubres			Ménager - se trouve indisposé de maladie corporelle, mal de tête, de reins et colliques continuellement - Michel MOREL son fs 30 Livres <25 ans
			DELHOUME Glaude *					C.m chez + Me Claude GUION Notaire de Nyons le 03/10/1644 - *Elle a eu des Héritages à Bouvières et à Chaudebonne - Claude MOREL fils aîné HU
39	C.m	05/07/1671	BERTRAND François	de	Condorcet	Martin	GRANJON Isabeau +	Cardeur de Laine - T ; Gaspard et Pierre BERTRAND ses frères, Guilhien BLANC de Gumiane son b-frère, François FAURE son Parrain, Isaac LONG son oncle, Antoine ANDRE de Piègon son oncle allié
			BERTRAND Isabeau	des	Pilles	Louis	LEUTIER Claude	T : Claude LIEUTIER son aïeul, Jean Louis BERTRAND son frère, Louis FERARE prêtre et prier des Pilles chanoine régulier de l'ordre de St R---, Jacques BARJAVEL et Clément BOMPARD ses bons amis
39	C.m	05/07/1671	BERTRAND François	de	Condorcet	Martin	GRANJON Isabeau +	T de lui : Charles, Esprit, Pierre et Jean FAURE et François, Pierre et Jean LONG ses cousins - T de elle : Etienne CHAMOIX de Chateauneuf son parrain, Etienne PERRET son allié, Daniel TARDIEU son bon ami, Jean CHAIX cousin germain
			BERTRAND Isabeau	des	Pilles	Louis	LEUTIER Claude	Antoine BAYET de Rousset son cousin, Jean et François LEUTIER oncle-mat, Charles REYNAUD oncle allié, Benoit REYNAUD, Pierre BERTRAND , Etienne BARJAVEL, Jean SALLIVET et Jean MARTIN ses Cousins
46	T	05/07/1671	BARRE Pierre	des	Pilles			Ménager Travailleur de terre - Marie BARRE sa fille éps d'Antoine ANDRE de bénivay 20 sous, Pierre BARRE sa fille éps de Paul LAFFONT 3 Livres, Glaude BARRE sa Fa < 25 ans 120 Livres - H.U : Jean BARRE son fils
			ROUSSIN Alix					
50	T	26/07/1671	GAUCHIER Marie	d'	Aubres			Séparée de bien de Pierre ARMAND et de lui délaissée depuis 7 ou 8 années "sans en avoir houy nouvelles" - Jacques ARMAND son fils aîné 24 Livres, Isabeau ARMAND sa fille < 25 ans 48 Livres, H.U : Jaume ARMAND fils cadet
			ARMAND Pierre					Guilhiaume ARMAND son b-frère, Paul et Michel BOUCHE ses cousins alliés

52	Proc	03/08/1671	DEPEYRE Pierre	de	St Roman de Mallegarde		Tailleur d'habits et Ht St Roman - son procureur Laurent TARDIEU Tailleur d'habits originaire de Condorcet Ht à présent Ville-dieu son b-frère
52	Proc	03/08/1671	TARDIEU Antoine BENOIST Madeleine	de	Condorcet		Tailleur d'habits Procuration à Madeleine BENOIST sa femme
54	T	03/08/1671	DE PEYRE Pierre TARDIEU Charlotte	de	St Roman de Mallegarde		Tailleur d'habits - Sa maladie l'empêche de travailler de son art n'y autrement pour gagner sa vie et de sa famille et estant dans le dessain de faire un long voyage pour se faire traiter par de bons médecins ou autres opérateurs qu'il pourra trouver H.U : Esprit TARDIEU son fils de 2 mois - tuteurs: Laurent TARDIEU son oncle maternel - Antoine DE PEYRE son oncle ménager de St Roman/M et Barthélémy HABRAAN son parrain
76	Q	12/11/1671	NYCOLLAY Etienne DU RASTEL Olympe	de	Ste Euphémie		Cardeur à Laine, Rentier à présent au lieu de La Rochette - a eu et reçu de Jean GUILHIE ménager grangier de La Batie Coste Chaude 21 Livres 15 Sous, terre au Qt de St Aubanet
95	Conv	02/12/1671	RAVOUX Antoine	de	Condorcet		et Mathieu frères Cardeurs à Laine - Acte de Convention et Société
98	Ach	30/11/1671	BRUSTIE Etienne	des	Pilles		Me Cardeur à Laine Ht Nyons - Vend à Joseph DU RASTEL Cardeur à Laine des Pilles des propriétés - André LAFFOND fils de Coulombe ROUMAN - Marguerite LAFFOND Sœur d'André éps de Joseph DU RASTEL
101	Don	03/12/1671	LAFFONT Paul BARRE Pierre ☞			Jacques BERTRAND Catherine	S'est enrolé au service de Sa Majesté très chrétienne dans le Régiment de Sau et en la compagnie de Monsieur DE BEAUFAIN de la ville d'Orange - Louis LAFFONT son fils 6 ans - André LAFFONT son oncle
109	Tran	10/12/1671	BRUSTIE Pierre	des	Pilles	Guilhien +	Vente de ses terres aux Pilles et à Curnier pour 87 Livres le 13/11/1671 - Coullombe ROUMAN et André LAFFONT à bon compte de sa femme Marguerite LAFFONT - Claude SEMAINE son b-frère Joseph DU RASTEL Cardeur de laine des Pilles doit lui rendre les clefs d'une maison
110	Gard*	11/12/1671	GRENJEAN Jacques	des	Pilles		Ménager, dédommage Jean TEYSSIER, François et Michel GRENJEAN ses frères 24 Livres 16 Sous en faveur de Laurent TARDIEU, Louis BERTRAND et Jacques BARJAVEL des Pilles - *Gardement de dette Pour racheter à François ARNAVON son b-frère de l'enrôlement qu'il a fait avec Mr DE BEAUFAIN d'Orange
114	Proc	14/12/1671	DU RASTEL Mathieu	des	Pilles	BERTRAND Madeleine	Fait son procureur sa mère pour exiger à Pierre BERTRAND son oncle 9 bestes lainues 2 males 7 femelles et 2 autres à Jean Pierre MOURIER des Pilles
114	Ach	21/12/1671	JAVELLARD André BRUSTIE Clarette	des	Pilles		Travailleur avec sa femme vendent à Vincent BRUSTIE Ménager des Pilles un dessous de maison au lieu des Pilles pour 30 Livres

117	T	22/12/1671	ROUSSIN Allix Vve	des	Pilles				Marie BARRE sa Fille 6 Sous en plus de son C.m - Pierre BARRE sa fille 20 Sous en plus de son C.m - Glaude BARRE sa fille <25 ans 30 Livres - H.U : Jean BARRE son fils
			BARRE Pierre +						
123	T	16/01/1672	BOURGEAUD Antoine	d'	Aubres	Pierre +			Grangier Ménager, Protestant - Daniel BOURGEAUD son frère Ht Nyons 3 Livres - Jean et Hercules BOURGEAUD ses p-neveux <25 ans 30 Livres - Françoise et Marguerite BOURGEAUD ses p-nièces 100 Livres - Marie BOURGEAUD sa p-nièce et filleule 120 Livres - H.U : Olivier BOURGEAUD son neveu - Pierre et Anthoine BOURGEAUD fils dudit Olivier
			MARINIER Mayette						
126	Ach	16/01/1672	LAFONT André	des	Pilles	Joseph +			Ménager - vend à Laurent TARDIEU Marchand du lieu des Pilles un jardin au terroir de Condorcet pour 15 Livres
138	Rém	07/03/1672	DU RASTEL Catherine Vve	des	Pilles				Joseph et Madeleine TESTE ses Enfs - Achat d'Eve AMIC Vve de Jacques LAFFONT des Pilles chez Me Alexandre GUION Notaire de Nyons le 08/12/1671 - remet à André LAFONT à + Jean des Pilles
			TESTE François +						
139	Q	14/03/1672	GRASSOT Claude	de	Curnier				Grangier et Laboureur de terre - Glaude GRASSOT sa fille a eu et reçu de Vincent BRUSTIE son b-frère Travailleur de terre des Pilles 45 Livres d'héritage de + Pierre BRUSTIE et + Marie LEUTIER ses b-parents - Isabeau BRUSTIE + b-sœur teste chez moi Notaire - Françoise BRUSTIE b-sœur Eps de Jean MARTIN et H.U de + Isabeau
			BRUSTIE Lucresse			Pierre +	LEUTIER Marie +		
144	T	16/03/1672	MARTIN Paul	des	Pilles		VINTAIN Glaude		Grangier et Laboureur - Alexandre et Jean MARTIN ses enf s < 25 ans 30 Livres - Glaude, Madeleine, Marie et Antoinette MARTIN ses filles < 25 ans 60 Livres - H.U : Claude MARTIN son fils - Pierre et Antoine MARTIN ses frères
			LAFFONT Jeanne						
178	Q	11/10/1672	TARDIEU Laurent						et Etienne BARJAVEL de Jacques son b-frère époux d'Isabeau TARDIEU - Peyronne BARJAVEL fille dudit Jacques - Isabeau TARDIEU fille de Laurent - Jean FER b-père de Laurent TARDIEU
			BARJAVEL Peyronne			Jacques	BERTRAND Jeanne +		Dote de Judith BARJAVEL - + Jeanne BERTRAND Eps de Jacques BARJAVEL teste chez moi Notaire
181	Q	11/10/1672	TARDIEU Laurent	des	Pilles				Marchand - Cessionnaire de Jacques GRAS Tailleur d'Habit des Pilles à eu et reçu par main et propre argent de Mathieu et Jean CHAMOIX ses Rentiers modernes 37 Livres 10 Sous

Actes relevés par **Guillaume MARCEL**

Un ours et des loups en Drôme provençale



Drôme provençale

Epingles = lieux où ont été tués des loups

Rond = lieu où a été tué un ours (Treschenu)

Nos amis, ou ennemis, les loups étaient bien présents sur le territoire de la Drôme provençale. Mais, après le décret du 11 ventôse de l'an 3 sur la destruction des loups, ils sont bien moins nombreux.

Une prime de 12 francs pour un loup mâle ou femelle ou toute autre bête féroce considérée comme nuisible et une prime de 6 francs pour un louveteau sont payées par la préfecture.

Des gratifications spéciales sont accordées de l'an 6 à l'an 8 par le ministre : 50 francs pour une louve pleine, 40 francs pour les autres adultes et 20 francs pour un louveteau.

Pour justificatif, il faut envoyer au citoyen Préfet la tête ou les oreilles et une lettre du maire de la commune constatant la mort de l'animal. La gratification est payée peu de jours après.

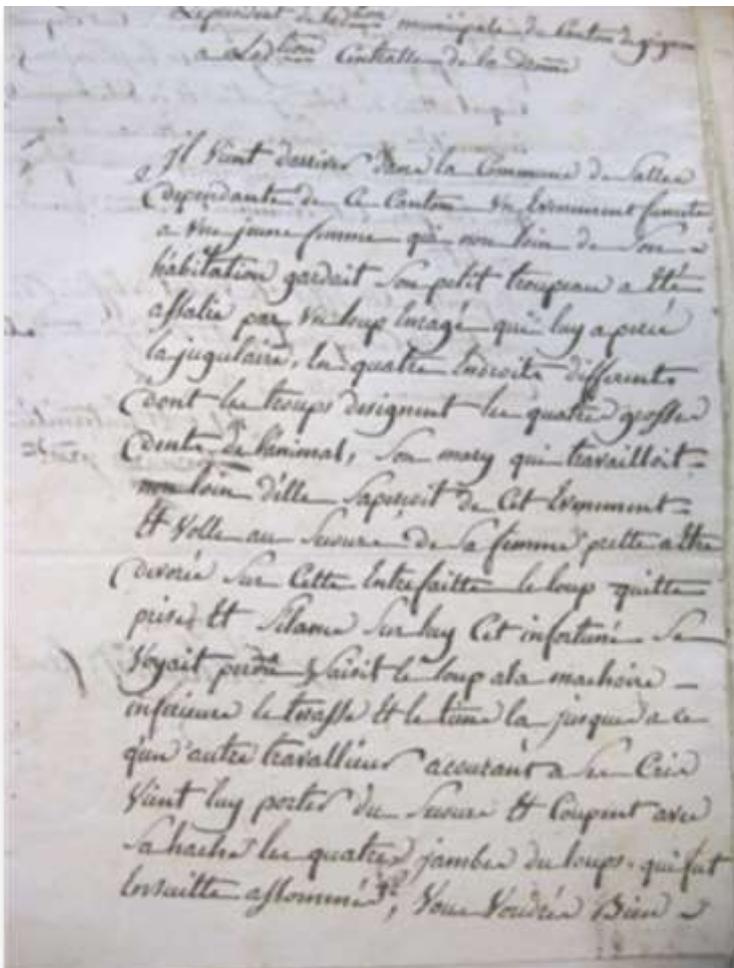
Par temps de grosse chaleur, il est indiqué que la tête n'est pas envoyée « à cause de l'infection ».

Sûrement pour ne pas avoir à partager la prime, les hommes partent seuls à la chasse au loup, mais il ont aussi recours à quelques battues quand le danger se fait sentir.



En 1790, c'est le début de la chasse et on compte 6 loups abattus dont un à Donzère et un à Roussas.

A Salles (sous Bois), la femme DUMAS épouse GOURJON garde son troupeau de laineux (moutons) près de chez elle et son mari enlève des pierres pour agrandir la basse cour quand le loup la mord et la mutile de quatre coups de dents bien appuyés sur la main et au col. La trachée artère est ouverte sous le menton et la clavicule. Le médecin prescrit la saignée et des cordiaux, matin et soir, pendant huit jours.



Témoignage de l'accident de la femme DUMAS et de son époux GOURJON

« Il vient d'arriver dans la commune de Salles dependante de ce canton un evenement funeste a une jeune femme qui non loin de son habitation gardait son petit troupeau a été assalé par un loup enragé qui lui a percé la jugulaire, en quatre endroits differents dont les troups designent les quatres grosses dents de l'animal. Son lmary qui travaillait non loin d'elle saperçoit de cet evenement et volle au secours de sa femme prette a etre devorée Sur cette entrefaite le loup quitte prise et sélance sur luy Cet infortuné se voyait perdu saisit le loup a la machoire inferieure le terasse et le tiens la jusque a ce q'un autre travailleur acourant a ses cris vient luy porter du secours et coupent avec sa hache les quatre jambe du loup qui fut ensuite assommé, Vous voudrés bien ... »

A Chaudebonne, le sieur DERMET s'empare d'une jeune famille de 7 louveteaux. Il recevra 42 francs.

A Volvent, le sieur GARAIX « eut le bonheur de rencontrer » une nichée de six, payés 36 francs.

1791 : 6 loups adultes et 28 louveteaux

Louis VOULAN, berger à Poët Laval voit deux loups attaquer son troupeau vers les 9 heures du soir au mois de juillet et il en tue un.

Les chiens de Claude PRUMIER, aubergiste à Suze la Rouse, découvrent cinq louveteaux dans une grande natte de bois de chêne.

Marie GOURJON, épouse BOULON habitant Montélimar, attrape un louveteau dans les ramières du domaine de Pracontal de M. de Lacoste.

Un loup ravage les troupeaux des environs du Pilhon et il est abattu par Jean Baptiste FAURE.

A Châteauneuf de Mazenc, c'est Jean Louis PASCHAL qui tue un loup.

1792 : 11 loups et 10 louveteaux

A Beaurières, le citoyen Jean ODOUL se trouve sans arme et il a recours aux pierres . Il poursuit si vivement le loup qu'il l'assomme.

A Rochefort, Jean Louis LAURENS est à la chasse au loup quand il rencontre une louve. Il n'a pas pu lui tirer dessus, alors il prend un de ses petits.

A Aouste, Guillaume MAILLET et ses deux fils se rendent avec d'autres à une battue. Ils trouvent un loup réfugié dans le bois de Fayn, un coup de fusil le laisse sur place.

1793 / an 2 : 1 ours, 11 loups et 18 louveteaux

A Marsanne, c'est Louis BEAUTHEAC qui tue un loup.

A Grâne, Joseph CHALAVAN tue un gros loup qui depuis longtemps ravage les environs.

A Soyans, Jacques GUION part à la chasse au loup avec 30 citoyens.

Moïse GIRARD de Chamaloc tue le loup qui attaquait son troupeau à grands coups de pierres au quartier de la Ribeyre.

En février, les citoyens de Mirmande se rassemblent pour leur donner la chasse car les loups font de grands ravages dans les contrées. Ils en tuent un.

A Roussas, Jean Baptiste AGOT trouve 5 petits au quartier de la Vache mais il est seulement payé pour 4, soit 12 francs.

Le 12 messidor de l'an 2, Claude ORAN tue un ours à Treschenu.

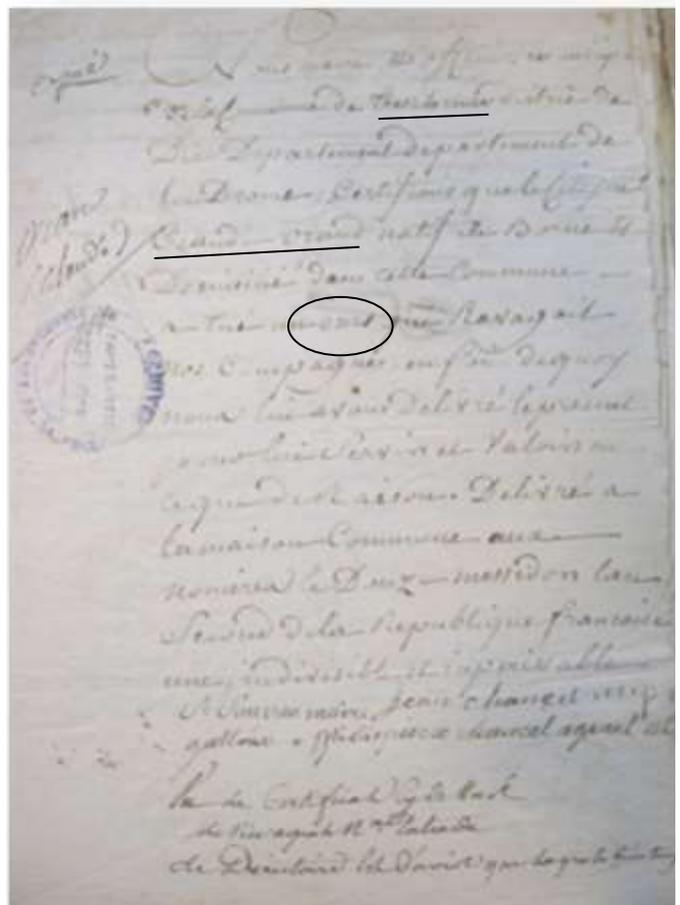
« Nous maire & officier municipal de la commune de Truschenu distric de Die département de la Drôme, certifions que le citoyen Claude Orand natif de Brne et domicilié dans cette commune a tué un ours qui ravagait nos campagnes, en foi dequoy nous lui avons delivré leprésent pour lui servir et valoir en ce que de raison. Délivré en la maison commune aux Nonières le douze messidor lan second dela Republique francaise une indivisible et impérisable

M Sauvan maire ; Jean Chancel ; Pierre Chancel...

Vu le certificat cy dessus

Le vice agent N^ol Entendu

Le Directoire est d'avis que la gratification... »





An 3 : 6 loups et 5 louveteaux

A Valdrôme, une louve de 4 ans s'approche souvent du village. Jean PINET la tue vers les 3 heures du soir à 300 toises du village. Il envoie la tête au citoyen préfet pour se faire délivrer une ordonnance de payement.

An 4 : 2 loups

le 6 messidor, Laurent ALIBERT tue un loup mâle dans la forêt de Roche Colombe à Divajeu.

A Taulignan, c'est David ARMANDY qui tue une louve non pleine.

An 5 : 6 loups et 10 louveteaux

Jean Pierre FROMENT et Pierre LARGAUD tuent une louve et 4 louveteaux tout près d'une grange dans la forêt près de Taulignan.

C'est à Aiguebelle, commune d'Allan, qu'Antoine DUMAS tue un jeune loup. Tout au sud de la Drôme, à Ferrassières, Barthélémy DELHOMME capture 5 louveteaux vivants.

An 6 : 5 adultes et 1 petit

A Réauville, sous les murs du domaine attenant à la forêt, Jean Baptiste DUBOURG et Joachim ARNAUD tuent une louve de 4 ans qui est emportée sur un cheval par les fermiers d'Aiguebelle.

A Poët Sigillat, le fils de François POMEL cadet prend un louveteau et l'apporte à la mairie.

Un louveteau et 5 adultes dont deux louves pleines sont empoisonnées par Jean ARNOUX, maréchal ferrant à Lus la Croix Haute.

An 7 : 8 adultes et 10 petits loups

A Valouse, Jean Antoine GRANJON cultivateur et huit chasseurs partent à la chasse au sommet de la montagne. Un coup de fusil est tiré sur une louve, mais ils la ratent. Ils prennent alors ses 4 louveteaux.

A Egluy, le berger, Jacques ARCHINARD, tue une louve. Le maire de la commune explique au préfet que ces carnassiers font « *un carnage horrible des troupeaux et que le canton est infesté d'une grande quantité de ces animaux féroces* ». Mais la poudre manque. Il faudrait leur en faire parvenir une quantité suffisante pour poursuivre la chasse.

An 8 : 5 adultes et 7 petits

A Salles (sous Bois), Léonard AYMARD, cultivateur, tue une louve de 5 ans et 5 louveteaux dans son ventre.

A Saoû, ce sont Jean BARNIER, Antoine CORDEIL dit BOURAT et Jean LOBIJON qui tuent une louve de 4 ans dans la Forêt au quartier de Porte de Bary.

Le 12 frimaire, Pierre JOUVE et Louis BERNARD tuent un gros loup dans la rue de Beaurières. Ce loup est enragé et a déjà mordu plusieurs personnes en traversant la commune. La citoyenne Jeanne CORREARD

femme EYDOUX, une de celles qui a été mordue par le dit loup meurt hydrophobe¹, dans le courant de nivôse. Le citoyen CHASTEL, autre personne mordue, perd l'usage de ses bras par suite de sa blessure.



Avec les gratifications supplémentaires de l'an 6 à l'an 8, on peut rajouter 67 loups tués.

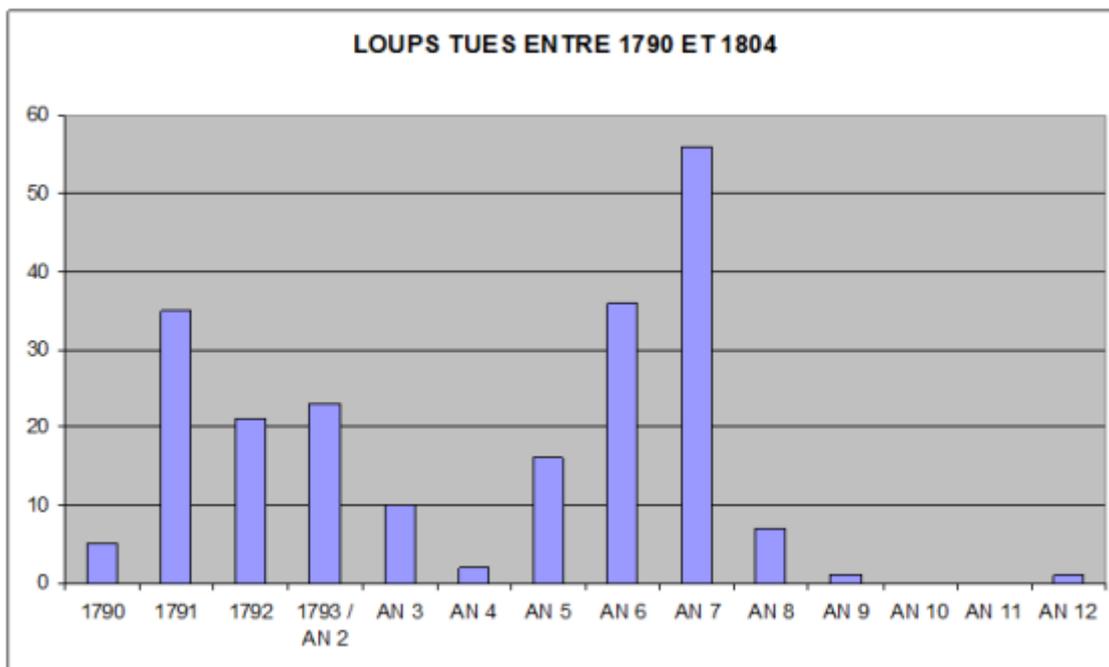
Mais seulement 2 loups adultes sont tués en l'an 9 (Le Pilhon et Châteaudouble) et un louveteau en l'an 12 à Taulignan.

¹ La morsure d'un loup enragé peut rendre la personne mordue hydrophobe. Craignant l'eau et par conséquence refusant d'en boire, cette personne meurt rapidement de déshydratation.

Communes où ont été tués des loups

Aix (en Diois)	Egluy	Pomerol
Allan	Ferrassières	Pont de Barret
Aouste	Glandage	Rac
Aucelon	Grâne	Ravel
Auriple	Grignan	Réauville
Barbières	La Chaudière	Rémuzat
Barjac	La Motte	Rochefort
Beaume Cornilhane	La Roche	Roussas
Beaurières	Le Pihon	Salles (sous bois)
Beconne	Lus la Croix Haute	Saoû
Boulc	Marignac	Sauzet
Bourdeaux	Marsanne	Savasse
Brette	Mirmande	Soyans
Chamaloc	Miscon	St Agnan
Châteaudouble	Montélimar	Suze la Rousse
Châteauneuf de Mazenc	Montlaur	Taulignan
Chatillon	Montmaur	Treschenu
Chaudebonne	Omlèze	Valdrôme
Creyers	Pelonne	Valouse
Die	Piégros	Volvent
Divajeu	Poët Laval	
Donzère	Poët Sigillat	

Soit un total de 219 loups, louves ou louveteaux tués entre 1790 et 1804 dans le sud de la Drôme





Mandat de gratification pour avoir tué un loup

L'administration royale met en œuvre des mesures spécifiques pour lutter contre la prolifération des loups dans les campagnes. En 1730, un fonds spécial est créé pour distribuer des gratifications à toutes personnes tuant un loup. Les montants de ces gratifications sont communiqués à la population par voie d'affiches, espérant ainsi inciter la population à tuer le plus de loups possible. Les gratifications distribuées sont dûment répertoriées et un récépissé est donné à chaque tueur de loup.

Liste de quelques personnes ayant reçu une gratification en 1790 - 1791

Nom	Commune	Animal	Date	Somme
Joseph Bérenger & Jean Armand	Donzère	1 loup	1790	12
Jean B ^{te} Faure	Dye	1 loup	1791	12
Chafoy	Domaine de Sales (Dye)	1 loup	1791	12
Jean B ^{te} Agot	Roussas	1 loup	1791	12
Marie Gourjon	Montélimar	1 louveteau	1791	6
Jean B ^{te} Agot	Roussas	6 louveteaux	1791	36
Seyve	Barbières	4 louveteaux	1791	24
Pierre Reynaud	Borne (Glandage)	1 loup	1791	12
Ribail & Tissot	Suze la Rousse	5 loups	1791	30
Louis Vouland	Poet Laval	1 loup	1791	12
Jean Pierre Derment	Chaudebonne	7 louveteaux	1791	42
				210



Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Sources

Cote L248 et L249 des Archives départementales de la Drôme



Fédération Française de Généalogie - FLASH n°193, 194 et 195 - février, mars et avril 2013

La Fédération et le Conseil général de la Charente

L'annonce de la mise en ligne prochaine des registres paroissiaux et d'état civil du département de la Charente aurait pu être une bonne nouvelle si une délibération du Conseil général ne précisait que les généalogistes, et eux seuls, devraient payer pour consulter, imitant en cela le Calvados ! Les départements de la Savoie et de la Meurthe et Moselle avaient, également, fait le choix de la consultation payante mais étaient revenus à la gratuité après avoir constaté que les frais de gestion des encaissements dépassaient les recettes. Le Cercle généalogique de Charente a, tout de suite, protesté contre cette décision à la fois discriminatoire et incompréhensible ; il nous a demandé, ainsi qu'à l'Union généalogique Poitou-Charentes-Vendée, de s'associer à sa démarche. Nous avons, par lettre au président du Conseil général, fait part de notre étonnement sur sa position : l'accès des autres archives mises en ligne étant gratuit, cette situation créait une inégalité inacceptable entre chercheurs ; nous lui avons demandé de revenir sur sa décision. Nous avons reçu en réponse une lettre « circulaire » rappelant la décision du Conseil général et l'énumération des tarifs qui seront pratiqués ! Cette fin de non-recevoir et ce refus de dialogue nous ont amenés, après réflexion, à prendre la seule décision susceptible de faire valoir le bon droit des généalogistes : ester en justice en portant ce différent devant le tribunal administratif de Poitiers. Nos conclusions ont été déposées le 20 février 2013 ; nous sommes, maintenant, dans l'attente du jugement.

Michel SEMENTERY

Une nouvelle loi sur les Archives !

Si la loi de 1979 a eu une durée d'application de 26 ans, celle de 2005 risque de disparaître en 2014, au bout de 8 ans d'existence. Lors du dernier conseil supérieur des Archives, le 23 avril, le ministère de la Culture et de la Communication a confirmé le dépôt d'un projet de loi devant le parlement, fin 2013, pour un vote et une promulgation en juin 2014. À côté de l'architecture, des bibliothèques, cette loi générale sur le patrimoine comportera un volet concernant les Archives. Elle aura pour objectif de suivre l'évolution des archives, éviter les contradictions avec le code du patrimoine qui sera à cette occasion « toiletté », donner un statut aux archives numériques, définir le périmètre des archives publiques, sauvegarder l'intégrité des fonds d'archives pour éviter leurs dispersions et... revoir les délais de communicabilité en liaison avec la CNIL et la CADA. C'est un énorme programme de travail pour le ministère qui parle d'une « loi de modernité ». Il a promis une vaste concertation, notamment avec les utilisateurs des Archives, dès le mois de juin. Il est évident que la FFG sera particulièrement attentive aux propositions de modification des délais ; nous n'abandonnerons pas en 2014 ce que nous avons obtenu en 2005 !

Michel SEMENTERY

Nouvelles du Centre d'Onomastique des Archives nationales / À propos des noms de personnes et de lieux

Une enquête conjointe FFG / Archives nationales

Comme certains d'entre vous le savent sans doute, il existe aux Archives nationales un service dédié à la recherche en onomastique, discipline qui a pour objet l'étude des noms propres, principalement les noms de personnes (anthroponymie) et les noms de lieux (toponymie). Créé en 1961 et situé à Paris dans les locaux du CARAN, le centre d'onomastique des Archives nationales a pour vocation de rassembler les ouvrages intéressant les noms de personnes et de lieux de la France entière, afin de les mettre à la disposition du public. La généalogie et l'onomastique sont deux disciplines distinctes – la première s'intéressant aux personnes, la seconde aux noms, c'est-à-dire à des formes linguistiques. Cependant, elles sont étroitement liées, l'anthroponymie pouvant ainsi venir en aide au généalogiste pour localiser un individu dont le nom seul est connu. Réciproquement, les associations de généalogie collectent et compulsent des masses de données nominatives pouvant être utiles à la recherche onomastique. Les deux disciplines ont ainsi tout à gagner à mieux se connaître. Dans cette perspective, il a récemment été décidé par le bureau de la FFG et le centre d'onomastique des Archives nationales de lancer une opération conjointe visant à recenser les recueils, travaux ou études réalisés par les associations de généalogie et intéressant directement la toponymie et l'anthroponymie. Voici des exemples de travaux qui pourraient être concernés (liste non limitative) :

- dictionnaires de noms de familles
- étude d'un nom en particulier (signification, répartition dans le temps et l'espace)
- travaux portant sur un type spécifique de nom : prénoms, surnoms, sobriquets collectifs (nom des habitants d'une localité...)
- noms donnés à une catégorie particulière de personnes (ex. : enfants trouvés, militaires...)
- prénoms donnés lors de circonstances historiques particulières (Révolution française, Première guerre mondiale...)
- dépouillement d'une source documentaire particulière, autre que registres paroissiaux et d'état-civil :
 - noms de personnes : rôle d'impôt, recensement de population, registres matricules...
 - noms de lieux : carte de Cassini, lieux dits du cadastre napoléonien...

Sont concernés par cette enquête les documents produits par les associations fédérées, quels qu'en soient la date, le support, le mode de diffusion : livres, fascicules, articles de revue, sites internet, fichier ou document non publié, etc.

Attention, il est bien précisé que cette enquête ne porte pas sur les tables de dépouillement des registres paroissiaux et d'état-civil. Les références sont à envoyer avant le 1er juin 2013 à Sébastien NADIRAS, responsable du centre d'onomastique des Archives nationales (sebastien.nadiras@culture.gouv.fr) ; une restitution des résultats de l'enquête sera faite à la fin de l'année. Merci à tous pour votre collaboration ! Sébastien NADIRAS, responsable du Centre d'Onomastique.
Comment répondre à cette enquête ?

Il serait souhaitable que les réponses comprennent, pour chaque référence les informations suivantes : auteur / titre (de l'ouvrage ; de l'article et de la revue) / n° et année de la revue ; pages de l'article (dans le cas d'un article) / lieu et date de publication (dans le cas d'un ouvrage) / url du site (dans le cas d'un site internet) / thème (prénoms, surnoms, noms de famille, lieux dits, etc.) / sources documentaires exploitées (état-civil, Cassini, cadastre napoléonien, etc.)

La Boutique du CGDP

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle Généalogique de la Drôme Provençale :

Maison des Services
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	10,00	10
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm *

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	1000	2000	3000
Prix €	1,60	2,50	3,40	4.30	5,60	6.30

Pour ces arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres : 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

Questions / Réponses



Si vous en avez la possibilité, envoyez vos questions/réponses par mail au : jean-pierre@sauvan-magnet.net

Quelques consignes :

Inscrire vos questions / réponses sur une feuille à part si votre courrier comporte plusieurs sujets.

Les questions / réponses doivent être rédigées très lisiblement (si possible dactylographiées).

Inscrire les « NOMS » en majuscules et les « Prénoms » en minuscules.

Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu (ou plusieurs).

Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.

Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire vos nom, prénom, N° adhérent et à quel cercle vous êtes affilié.

Pour les réponses, indiquer le numéro de la question.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. Merci de votre compréhension.

Quelques abréviations utiles :

°	naissance	fa	fille	asc	ascendance	m	Marraine
B	Baptême	fs	fil	desc	descendance	t	témoin
+	Sépulture ou décès	ca	environ, vers (circa)	P	père	sf	sans filiation
X	mariage	/1700	avant 1700	M	mère		
Cm	contrat de mariage	1700/	après 1700	p	parrain		

QUESTIONS

13-01 TABOUR / AUDIGIER

Rech. Pierrelatte, St Paul Trois Châteaux, Bollène (84), Pont St Esprit (30) asc. °, x, cm de Jean TABOUR et Marie AUDIGIER, d'où Joseph, ° 1799 à Pont St Esprit (30).

Rolland COUDERC

13-002 BEZ ou BES

Rech. °, asc., x, cm de Marguerite BEZ (ou BES) mariée à André BAUZI, d'où Marie Catherine Colette ° 1851 à Donzère. Marguerite BEZ est + 1843 à 53 ans à Montjoyer.

Rolland COUDERC